Y2 151

Volume LXXXVII. — N° 2 Paru le 10 Décembre 1946

JOURNAL

DE

CONCHYLIOLOGIE

COMPRENANT

L'ÉTUDE DES MOLLUSQUES

VIVANTS ET FOSSILES

FONDÉ EN 1850 PAR

S. PETIT DE LA SAUSSAYE

CONTINUÉ PAR

Dr P. FISCHER, A.-C. BERNARDI, H. CROSSE
H. FISCHER, MADAME H. FISCHER,
Ph. DAUTZENBERG, G. F. DOLLFUS, Ed. LAMY,
P.-H. & E. FISCHER

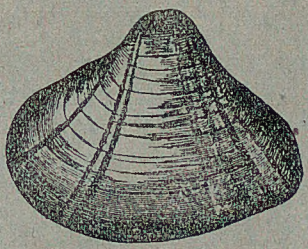

PARIS

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

Mme H. FISCHER

51, Boulevard Saint-Michel (Ve)

—

1946-1947

Le Journal paraît par trimestre.

BIBL. DU

En vente au Bureau du Journal de Conchyliologie
51, BOULEVARD SAINT-MICHEL, Paris, 5e Arr.

INDEX GÉNÉRAUX DU JOURNAL DE CONCHYLIOLOGIE

1° INDEX GÉNÉRAL ET SYSTÉMATIQUE DES MATIÈRES,
Volumes 1 à 20 (1850-1872)

Un vol. in-8°, 208 pages, contenant la table des articles, par noms d'auteurs rangés dans l'ordre alphabétique, et la table alphabétique des Classes, Ordres, Familles, Sous-Familles, Genres, Sous-Genres, Sections et Espèces de Mollusques décrits ou cités dans le *Journal de Conchyliologie*.

Prix { France et colonies ..... 400 francs.
Etranger ..... 500 francs.

2° INDEX GÉNÉRAL ET SYSTÉMATIQUE DES MATIÈRES,
Volumes 21 à 40 (1873-1892)

Un vol. in-8°, 263 pages, conçu comme le précédent.

Prix { France et colonies ..... 275 francs.
Etranger ..... 350 francs.

3° INDEX GÉNÉRAL ET SYSTÉMATIQUE DES MATIÈRES,
Volumes 41 à 80 (1893-1936)

Un vol. in-8°, table des auteurs comprenant 500 articles, table systématique avec 11.000 entrées.

Prix { France et colonies ..... 200 francs.
Etranger ..... 275 francs.

TARIF DES ANNONCES SUR LA COUVERTURE

Une page entière pour 1 numéro	:	200 fr. ;	pour 4 numéros	:	600 fr.
Une demi-page —	—	125 fr. ;	—	—	375 fr.
Un quart de page —	—	75 fr. ;	—	—	225 fr.

Ces prix sont réduits de 25 % pour les abonnés.

12 131

Journal de Conchyliologie. — Volume LXXXVII. — Fascicule II

MOLLUSQUES NOUVEAUX OU PEUS CONNUS DES COTES DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE

par E. Fischer-Piette et M. Nicklès

(Planche I)

En préparant une étude d'ensemble consécutive à d'importantes récoltes effectuées sur les côtes occidentales d'Afrique, M. Nicklès a mis de côté les espèces présentant des difficultés de détermination ou paraissant intéressantes à d'autres titres, pour qu'elles soient étudiées au Muséum. C'est le résultat de leur examen que nous publions ici en collaboration. Les types des espèces nouvelles sont conservés au Muséum.

Cette étude nous ayant fourni l'occasion de compléter la liste bibliographique donnée par E. Fischer-Piette dans son travail sur « Les Mollusques d'Adanson » (Journ. de Conchyl., 1942, p. 351), nous donnons ci-après cette nouvelle liste.

LISTE BIBLIOGRAPHIQUE CONCERNANT LA COTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE

Adam et Leloup. 1936. Les *Crepidula* de la côte occidentale d'Afrique. Mémoires Musée Royal hist. nat. Belgique. 2e série, fasc. 3, pp. 349-367.

Adanson. 1757. Histoire naturelle du Sénégal. Coquillages. (Paris).

Bartsch (P.). 1915. Report Turton Coll. S.-Afr. mar. Moll. Smithsonian Institution U. S. A., Bull. 91, pp. 1-305, 54 pl.

Bavay (A.). 1920. Sables littoraux de l'île de Loos (Guinée française). Descrip. d'une espèce nouv. du g. *Pedipes*. Bull. Muséum, XXVI, pp. 638-639.

Bofill y Poch (A.) et Aguilar-Amat (J. B. de). 1924. Contrib. est. fauna malac. posesiones espan. Golfo de Guinea. Public. Junta de Cienc. nat. Barcelona, Trabaj. Mus. Cienc. nat. Barc., X, n° 2 (17 p.).

Craven (A. E.). 1882. Liste d'une coll. malac. provenant de Landana près de l'emb. du Congo.

Dartevelle. 1935. Les Mollusques de l'Estuaire du Congo. Ann. Soc. Roy. Zool. Belg., t. 65 (1934), pp. 63-65.

Dautzenberg. 1890. Récoltes malac. de M. l'abbé Culliéret aux îles Canaries et au Sénégal en janv. et fév. 1890. Mém. Soc. Zool. Fr. 1890, pp. 147-148.

BIBL. DU MUSEUM D'HIST. NATUR.

Dautzenberg. 1891. Voyage de la Goëlette « Melita » aux Canaries et au Sénég., Moll. test. Mém. Soc. Zool. Fr. 1891, pp. 16-65.
Dautzenberg. 1900. Croisière yacht Chazalie dans l'Atlantique. Mollusques. Mém. Soc. Zool. Fr. 1900, pp. 145-265, pl. IX et X.
Dautzenberg. 1910. Contrib. à la faune malacol. de l'Afrique Occidentale (Actes Soc. Linn. Bordeaux 1910), 174 pages, 4 planches.
Dautzenberg. 1912. Mission Gruvel sur la côte Occ. d'Afr. (1909-1910). Moll. mar. (Ann. Inst. Océanogr., t. v, fasc. 3). 111 pages, 3 planches.
Dautzenberg. 1917. Liste des Moll. mar. récoltés G. Lecointre littor. occ. Maroc. J. de Conchyl., vol. 63, pp. 63-70.
Dautzenberg. 1921. Contrib. faune malac. Cameroun. Rev. zoolog. africaine (Bruxelles), vol. IX, pp. 87-192.
Dautzenberg. 1927. Contrib. à l'Etude de la faune du Cameroun (Th. Monod), Mollusca I, *in* Faune des Colonies franç., vol. I.
Dautzenberg et Fischer (H.). 1906. Mollusques provenant des drag. effect. ouest Afr. pend. camp. sc. Prince de Monaco. Rés. camp. sc. Albert Ier de Monaco, fasc. XXXII.
Dohrn (H.). 1880. Beiträge zur Kenntn. der Seeconchyl. von Westafrica. Jahrbücher der deutsch. Malakoz. Ges., VII, pp. 161-183.
Dollfus (G.-F.). 1911. Les coq. du Quatern. mar. du Sénég. Mém. Soc. Géol. Fr., Paléontol., XVIII, fasc. 3-4, mém. n° 44.
Dunker (G.). 1845, 1846. Diagn. Moll. nov. Afr. Occ., Zeitschr. f. Malakoz.
Dunker (G.). 1853. Index Molluscorum quæ in itiner. ad Guineam infer. collegit G. Tams. Cassel, 74 p., 10 pl.
Fischer (P.). 1874. Sur les fossiles des îles du Cap Vert rapportés par M. de Cessac. C. R. Ac. Sc., 16 fév., 3 p.
Fischer (P.). 1876. Descript. d'esp. nouv. de l'Afr. Occ. J. de Conchyl., vol. 24, pp. 236-240.
Fischer (P.). 1882. Diagn. d'esp. nouv. expéd. Travailleur, J. de Conchyl., vol. 30, pp. 49-55 et 273-277.
Fischer (P.). 1883. Diagn. d'esp. nouv. expéd. Talisman, J. de Conchyl., vol. 31, pp. 391-394.
Fischer (P.). 1887. Manuel de Conchyliologie, p. 152 (Liste originale).
Fischer-Piette (E.). 1942. Les Mollusques d'Adanson. J. de Conchyl., vol. 85, pp. 101-377, 16 pl.
Font y Sagué (Don Norberto). 1903. Moluscos recogidos en Rio de Oro. Bol. de la Soc. esp. Hist. nat., pp. 209-211.
Hidalgo (J. G.). 1903. Voir Font y Sagué.
Hidalgo (J. G.). 1919. Mol. de la Guin. esp. Mem. Real Soc. esp. H. nat., I, n° 29, Madrid 1919.
Hoyle (W. E.). 1887. List Shells coll. by J. Rattray on W. coast Afr. and adj. Isl. Proc. Roy. Phys. Soc., IX, 1886-87, pp. 337-341.
Lamy (Ed.) 1907. Liste des coq. mar. recueillies par Ch. Gravier île San Thomé (1906). Bull. Muséum, XIII, pp. 145-154.
Lamy (Ed.). 1908. Liste des coq. mar. recueillies par A. Chevalier. Côte occ. Afric. (1900-1907). Bull. Muséum, XIV, pp. 285-289.
Lamy (Ed.). 1923. Camp. Sylvana, miss. Polignac et Gain, Moll. test., C. R. Congr. Soc. sav. 1922, Sciences, pp. 22-37, 5 fig.
Lamy (Ed.). 1927. Liste des coq. marines recueillies par E. Aubert de la Rüe en Côte d'Ivoire (1926). Bull. Mus. pp. 385-388.
Locard (A.). 1897-1898. Exp. sc. Travailleur et Talisman, Moll. test., t. I et II.

Lowe (R T.). 1860. List shells Mogador, Journ. Proc. Linn. Soc., Zool. V, pp. 169-204.

Mac'Andrew. 1854. On the geograph. distrib. test. Moll. North Atl., British assoc., Liverpool, 51 p.

Maltzan (H. F. von). 1883. Beitr. z. Kenntn, d. senegambischen Pleurotomiden. Jahrbücher d. deutsch. Malakoz. Ges., X, pp. 115-135.

Maltzan. (H. F. von). 1884. Diagnosen neuer senegambischer Gastropoden. Nachrichtsbl. d. deuts. Malakoz. Ges., XVI, pp. 65-73.

Marrat (F. P.) 1877. A list of W.-Afr. shells, includ, new Pleurotom. and Columb., (Quaterly) J. of Conchol., 1, pp. 237-244.

Martens (E. von). 1876. Ueber einige Conchylien aus Westafrika, Jahrbücher d. deuts. Malakoz. Ges., III, p. 236-249.

Martens (von) et Thiele. 1904. Die beschalten Gastrop. der deutschen Tiefsee. Expédition 1898-1899. Wissench. Ergebn. deutsch. Tiefsee-Exped. Valdivia. VII, pp. 1-180. (L'Afrique Occ. occupe les pages 4 à 22).

Melvill (J. C.) et Standen (M. R.). 1909. Liste des Mollusques de l'Ascension, *in* Mar. moll. Scott. antarct. exp., Trans. Roy. Soc. Edinb., XLXI, pp. 119-154.

Melvill (J. C.) et Standen (M. R.). 1913. Liste des Mollusques de St-Vincent (I. du Cap Vert), *in* Mar. moll. Scott. antarct. exped., Trans. Roy. Soc. Edinb., XLVIII, pp. 333-366.

Menke (Th.). 1849. Meeresconchylien von Bathurst, auf Ste Marie, Nordwestrafrica. Zeistchrift für Malakozoologie. VI, pp. 35-42.

Moll (F.). 1939. Die Teredinen im Congo-Muséum zu Tervuren. Revue de Zool. et de Botan. afric., vol. 32, pp. 368-375.

Monterosato (M^{is} de). 1889. Coquilles marines marocaines. J. de Conchyl., vol. 37, pp. 20-40 et 112-121.

Neuville (R.) et Ruhlmann (A.) 1941. La place du paléolithique ancien dans le quaternaire marocain. Inst. des Hautes-Etudes marocaines, fasc. VIII.

Nobre (A.). 1886. Explor. sc. ilha S. Thomé, Conch. ter. e mar., Bol. Soc. Geogr. Lisboa, n° 4, 6^{e} s.

Nobre (A.). 1887. Rem. sur la faune malac. mar. Colon. portug. Afr. Occ., Lisbonne, 14 p.

Nobre (A.). 1894. Sur la faune malacol. de St. Thomé et de Madère. Annaes de Sciencias naturaes. I. pp. 91-94.

Nobre (A.). 1909. Matér. ét. f. mal. poss. portug. Afr. Occ., Bull. Soc. portug. Sc. nat., III, Suppl. II, 108 p.

Odhner (Nils H. J.). 1923. Contrib. mar. moll. faun. South -and West Afr., Meddel. fr. Göteborgs Mus. Zool. Avd., 23, 1923, 39 p., 1 pl., *in* Göteborgs, Kungl. Vatensk. o. Vitterh samh. Handl., F. 4, XXVI, 1922.

Orbigny (A. d') *in* Webb et Berthelot. 1840. Hist. nat. des Canaries, II (2), Zool., Mollusques, 118 p., 8 pl.

Pallary (P.). 1912-1920. Explor. sc. Maroc, Malacologie. Arch. sc. Emp. Chérifien, fasc. II, imprimé en 1912, distribué en 1920.

Pallary (P.). 1930. Révision du genre *Yétus*. Ann. Musée hist. nat. Marseille, t. XXII, Mém. III, pp. 53-78, pl. I et II.

Reibisch (Th.). 1865. Uebers. d. Moll. Capverdisch. Ins., Malakoz. Blätt, XII, pp. 125-133.

Rochebrune (A. T. de). 1881. Matér. faune Arch. Cap Vert, Nouv. Arch. Muséum, pp. 215-340, pl. 17, 18, 19.

Rochebrune (A. T. de). 1883. Diagn. Moll. nouv. propres à la Sénégambie. Bull. Soc. Philom. Paris, 7^{e} s., VII, pp. 177-182.

Smith (E. A.). 1871. A list of sp. of sh. from W. Afr., with descript. Proc. Zool. Soc., pp. 727-739, pl. LXXV.
Smith (E. A.). 1890. Rep. on mar. Moll. f. St Helena. Proc. Zool. Soc., pp. 247-317, pl. XXI-XXIV.
Smith (E. A.). 1890. On mar. Moll. Ascension Isl., Ibid., pp. 317-322.
Sowerby (G. B.). 1905. Descript. of a new sh. from. Cap Verd Isl. (*Gibbula Murchlandi*). Ann. Mag. Nat. Hist., 7e s, XVI, 1905, p. 192.
Stearns (R. E. C.). 1893. Moll. U. S. sc. exp. W. Afr. 1889-90, Proc. U. S. Nat. Mus., XVI, pp. 317-339.
Strebel (H.). 1914. Mollusca I, Gen. *Pusionella* (pp. 85-125, pl. III), *in :* Beitr. z. Kenntn. Meeresf. Westafr., Bd. I, Lief. 2, Hambourg (W. Michaelsen).
Tausch (L.). 1884. Die von Prof. Doelter auf den Capverden [Iles] gesammelten Conchylien. Jahrb. deuts. Malakoz. Ges., XI, pp. 181-188.
Tomlin et Shackleford. 1914. Mar. moll. S. Thomé, I et II, J. of Conch., XIV, pp. 239-256 et pp. 267-276.
Tomlin (J. R. Le B.). 1923. Mar. moll. S. Thomé III, J. of Conch., XVII, pp. 87-94.
Turton (W. H.). 1932. The Mar. sh. of Port Alfred, S. Afr. Oxford Univ. Press, Lond.

Solariella Monodi n. sp.

(fig. 1, 2, 3)

Description du type. — Coquille en forme de *Turbo* étagé. Diam. max. 3 mm. ; hauteur 2,5 mm. Nombre de tours : 5. Les deux premiers tours sont lisses. Sur les deux suivants on observe trois cordons spiraux. Un méplat, auquel est dû l'aspect étagé, règne entre la suture et le premier de ces cordons qui est granuleux. Les lignes de croissance forment une sculpture très fine, trop peu marquée pour déterminer une réticulation par ses intersections avec les cordons. Sur le dernier tour, un quatrième cordon périphérique apparaît, qui prolonge la suture, et des cordons spiraux intercalaires très fins se forment dans chacun des intervalles séparant les cordons périphériques ; de plus, la partie basilaire montre huit autres cordons, moins saillants, presque jointifs entre eux. L'ombilic, largement ouvert, laisse bien voir les tours précédents. Il n'est pas caréné : sa limite est marquée, à défaut d'un changement brusque de pente, par une ligne spirale de granules émoussés. A l'intérieur de l'ombilic il y a trois cordons spiraux obsolètes, serrés les uns contre les autres, mais pas de gros plissements perpendiculaires à ces cordons. L'ouverture, dont le plan est un peu oblique, est subcirculaire, assez notablement entamée cependant par la convexité de l'avant-dernier tour.

Sur la teinte de fond, qui est blanche, se voient des taches

pourpres ou brunes. Elles forment des traînées irrégulières allongées dans le sens des lignes de croissance (9 traînées sur le dernier tour).

Variations. — Elles portent principalement sur la coloration : les flaques colorées varient beaucoup de forme, de nombre, et d'intensité. Un échantillon est de couleur ocre dans l'ensemble, ne laissant paraître la teinte blanche que sous la base ; un autre possède des taches jaunes s'intercalant entre les taches brunes du 4e cordon, etc... Le nombre des cordons basilaires, difficiles à compter, va de 6 à 8.

Provenance. — Katchek (Iles Tristao, Guinée française). Très abondant sur la plage, où M. Nicklès en a récolté une centaine d'échantillons.

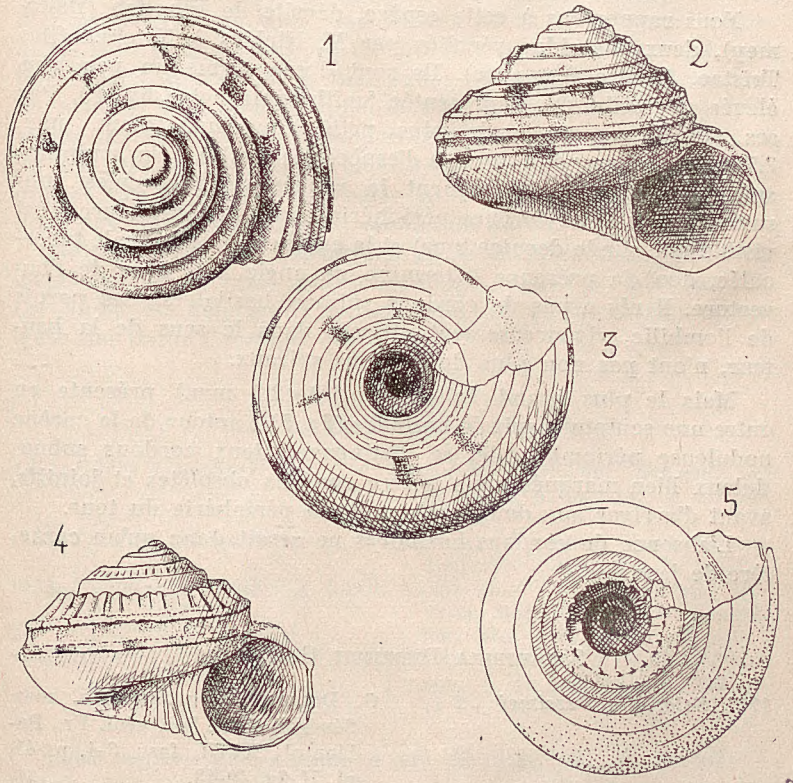

Fig. 1 à 3. — *Solariella Monodi* n. sp., grossi (diamètre 3 mm.).
Fig. 4 et 5. — *Solariella canaliculata* Smith, grossi (diamètre 3 mm.).

BIBL. DU MUSEUM D'HIST. NATUR.

Rapports et différences. — Cette espèce est un peu plus surbaissée que S. *Dereimsei* et un peu moins que *S. canaliculata ;* elle diffère de ces deux espèces par le nombre des cordons-carènes périphériques de l'avant-dernier tour : trois ici, deux chez *S. Dereimsei,* un chez *S. canaliculata,* et par bien d'autres détails (Pas de carène péri-ombilicale ; huit cordons basilaires aplatis au lieu de quatre, etc.)

Solariella canaliculata Smith.

(fig. 4 et 5)

1871. *Solariella canaliculata* — Smith (E. A.), Shells West-Afr., Proc. Zool. Soc. Lon., n° 736, pl. 28.

Nous rapportons à cette espèce, décrite de Whydah (Dahomey), deux individus récoltés par M. Nicklès à Katchek (Iles Tristao, Guinée française). Ils sont d'une forme un peu plus élevée que celle qu'a représentée Smith (voir notre fig. 4.). Par ses autres caractères, le plus petit des deux (diam. max. 2.5 mm.) correspond bien à l'espèce de Smith : la sculpture spirale comprend uniquement la rangée de tubercules subsuturaux, les deux carènes périphériques (dont l'inférieure n'est visible que sur le dernier tour) et la carène périombilicale tuberculée, dont la présence détermine un angle à la base de l'ouverture. Il n'y a pas de cordons spiraux basilaires ; les parois de l'ombilic, vigoureusement plisseés dans le sens de la hauteur, n'ont pas non plus de cordons spiraux.

Mais le plus grand échantillon (3×2,2 mm.) présente en outre une sculpture spirale basilaire (fig. 5) : autour de la carène noduleuse périombilicale, se distinguent deux cordons subnoduleux bien marqués, puis quatre cordons obsolètes et jointifs, avant d'arriver aux deux carènes de la périphérie du tour.

L'absence de cordons basilaires ne serait donc qu'un caractère de jeunesse.

Solariella Dereimsi G. Dollfus

1911. *Solariella Dereimsi* — G. Dollfus, Coq. quatern. mar. Sénégal, Mém. Soc. géol. Fr., Paléontol., XVIII, fasc. 3-4, p. 41, pl. II fig. 40-43.

1912. — — — Dautzenberg, Miss. Gruvel, Moll. mar., p. 75.

De cette espèce nous avons examiné : quatre lots de la collection étudiée par Dollfus et conservée au Laboratoire de Géologie de la Sorbonne (le type ne se trouvait malheureusement pas dans ces lots) ; et deux lots très nombreux, de la mission Gruvel (Nouakchott ; Rufisque), étudiés par Dautzenberg. Nous avons constaté que les caractères de l'espèce sont assez constants, et conformes à ceux que l'on peut voir sur la figure de G. Dollfus, mais nous avons été surpris de voir qu'ils diffèrent sur plus d'un point de ceux qu'a exprimés G. Dollfus dans son texte. Il est donc nécessaire de préciser ces points.

Les cordonnets qui descendent dans l'intérieur de l'ombilic sont au nombre de deux d'après Dollfus. Or nous en trouvons généralement trois (la figure 40 de Dollfus en montre 3). Toutefois ce nombre peut varier de 2 à 5 (les plus éloignés de l'entrée sont obsolètes).

Le nombre des cordons situés en dehors de l'ombilic serait, d'après Dollfus, de cinq ; ses figures 41 et 42 laissent deviner qu'ils sont plus nombreux ; en fait il y en a généralement sept, dont quatre situés sous la base (nous ne faisons pas entrer dans ce compte la carène granuleuse qui limite l'ombilic), et trois situés sur le tour. Ces trois derniers cordons sont très distants les uns des autres ; ils forment trois carènes. Parfois un cordonnet très fin vient s'intercaler au milieu de l'espace séparant deux des cordons dont nous venons de parler.

Notons enfin que l'ouverture de la coquille n'est pas vraiment circulaire, mais plus ou moins anguleuse dans le bas. Cet angle est déterminé par la présence de la carène granuleuse qui limite l'ombilic.

Gibbula senegalensis Menke

1757. *Turbo* 5. Le Sari.	Adanson, Hist. nat. Sénégal, Coquillages, p. 184; pl. 12, G. VIII, fig. 5.
1853. *Trochus senegalensis.*	Menke, Conchyl. Saint-Vincent, Zeitschr. f. Malakoz., X, p. 71.
1923. *Monodonta colubrina* Gould.	Lamy (*non* Gould), Camp. Sylvana, Moll. test., C. R. Congrès Soc. Sav. 1922, Sciences, p. 6.
1942. *Gibbula sari* (Adans).	Fischer-Piette, les Moll. d'Adanson, J. de Conchyl., p. 282, pl. 10 fig. 11, 12.

Cette espèce peu connue a été récoltée par M. Nicklès à Dakar et à Gorée où elle est extrêmement abondante, sur les rochers au-dessous du niveau des plus basses mers.

C'est Menke qui lui a donné un nom linéen, après étude d'échantillons en provenance de Saint-Vincent du Cap Vert (1).

Nous avons sous les yeux les troques récoltés aux Iles du Cap Vert (Ilots Seccos) par la mission du « Sylvana » et que Ed. Lamy avait déterminés comme *Monodonta colubrina* jeunes (diam. : 5 mm.) : ils sont identifiables au « Sari ».

Cyclostrema (?) **Lamyi** n. sp.
(fig. 6 à 9).

1923. *Cyclostrema annuliferum* Dautz. — Lamy (*non* Dautzenberg), Camp. Sylvana, p. 28.

Ed. Lamy a rapporté au *C. annuliferum* décrit par Dautzenberg en 1910 (Contrib. f. malac. A. O., p. 103, pl. III, fig. 10-12) un échantillon recueilli en 1913 par M. Gain au Rio Grande (Guinée portugaise).

Cet échantillon (Coll. du Muséum), en réalité, est nettement distinct de *C. annuliferum*. Sa forme est plus élevée, et il ne montre pas trace de l' « anneau » (carène limitée par deux sillons, un au-dessus et un au-dessous) qui caractérise l'espèce de Dautzenberg. L'ouverture est plus arrondie, l'ombilic est plus largement ouvert. Haut. 2 mm., diam. max. 3 mm., diam. min. 2,5 mm.

E. de Chételat a rapporté des îles Tristao un exemplaire ayant les mêmes dimensions, mais moins bien conservé que l'exemplaire de Gain que nous prenons en conséquence pour type ; et deux autres plus jeunes, de 2,8 et 2,3 mm. Bien que n'étant pas en parfait état, ces exemplaires jeunes nous ont permis une bonne comparaison avec les exemplaires jeunes de *C. annuliferum* (coll. de la Mission Gruvel) : cette comparaison confirme la nécessité de séparer les deux formes, car les exemplaires jeunes de *C. annuliferum* montrent, de façon très constante, l'existence précoce de l'anneau qui caractérise cette espèce ; et la différence du rapport de la hauteur à la largeur est bien visible chez les jeunes.

Diagnose. — Coquille relativement déprimée, largement et profondément ombiliquée. Diamètre maximum 3 mm. ; diamètre minimum 2,5 mm. ; hauteur 2 mm. Spire peu élevée, à sommet assez saillant, composée de 4 tours 1/2, s'accroissant régulière-

(1) Le travail de Menke n'avait pas été consulté par Fischer-Piette en 1942, par suite d'une erreur d'impression de l'Inventaire des Périodiques, portant que le Muséum ne possédait les Zeitschr. f. Malakoz. qu'à partir de 1884.

ment, séparés par une suture très accusée. Des stries spirales très fines, visibles seulement sous un fort grossissement, apparaissent surtout à partir du 3e - 4e tour, et d'abord au-dessous de la suture (où existe un léger méplat) et au-dessus de la suture. Au-delà du 4e tour il existe des stries sur toute la surface, mais elles restent plus nettes (et moins serrées) au-dessous de la suture et sur la base, que sur le reste de la surface. Le croisement de ces stries spirales avec les stries de croissance détermine un fin quadrillage.

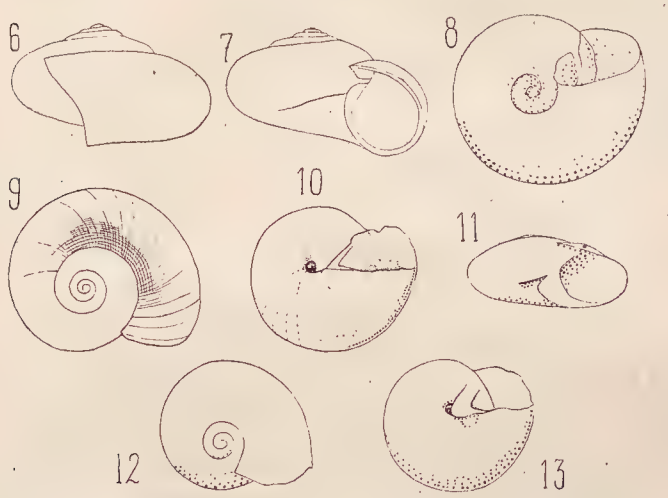

Fig. 6 à 9. — *Cyclostrema Lamyi* n. sp., grossi (diamètre 3 mm.).
Fig. 10. — *Vitrinella Bushi Dautz.* Le type de Dautzenberg. grossi (diamètre 2 mm. 2).
Fig. 11 à 13. — *Vitrinella Bushi* Dautz. var. *tristaoensis* nov., grossi (diamètre 1 mm. 6).

Ouverture circulaire, présentant, dans son tiers columellaire, un labre réfléchi vers l'ombilic. Du côté interne non seulement les deux bords de l'ouverture ne se rejoignent pas, mais les revêtements calleux qui les prolongent ne se rejoignent pas non plus, ils laissent entre eux une bande étroite laissant voir la surface externe du tour précédent.

L'ouverture est oblique ; son bord externe dessine une double sinuosité (fig. 6).

Coloration d'un blanc pur brillant.

Rissoina calia Bartsch

1915. *Rissoina calia.* — Bartsch (P.), Rep. Turton, Coll. S. - Afr. mar. Moll., Smithsonian Instit. U. S. A., Bull. 91, p. 130, pl. 5, fig. 1.

1932. — — Bartsch. — Turton (W. H.) The marine shells of Port Alfred, S. Afr. p. 144, pl. 32 fig. 1028 et 1029.

Un exemplaire de *Rissoina*, récolté par M. Nicklès à Fann près Dakar s'identifie certainement à *R. Calia* (comparaison avec des exemplaires de la collection Turton), espèce connue seulement de Port Alfred (Afrique du Sud, district du Sud-Est). Cette trouvaille révèle une extension géographique considérable, et assez particulière, la faune de l'Afrique Occidentale ne contenant que 4 % d'espèces communes avec l'Afrique du Sud (voir Odhner, 1923, Meddel. Göteb. Mus. Zool. Avd. 23, p. 18, in Göteb. Kungl. Vatensk. Hand., F. 4, XXVI.).

Notre échantillon est particulièrement grand : 8 mm., au lieu de 6,7 à 7,3 mm., tailles indiquées par Bartsch et Turton.

Vitrinella Bushi Dautzenberg
(fig. 10).

1912. *Vitrinella Bushi.* — Dautzenberg, Miss. Gruv. Côte Occ. Afr., p. 76, pl. 3, fig. 41 à 43.

Nous avons trois échantillons de cette espèce, de l'île Tristao. Deux d'entre eux sont bien conformes au type de Dautzenberg (que nous avons sous les yeux) ; ils sont toutefois plus développés : 4 tours au lieu de 3 1/2 ; et 2 mm. 8, de diamètre maximum au lieu de 2,2. Relevons à ce propos une inexactitude de la figure de Dautzenberg : chez l'échantillon-type le processus épaissi qui existe à la base du bord columellaire de l'ouverture est moins marqué que ne le représente cette figure. Nous avons fait procéder à une nouvelle figuration (fig.....).

Var. **tristaoensis** nov.
(fig. 11, 12, 13)

Le troisième de nos échantillons se distingue du type par plusieurs caractères :

1° Pour un même nombre de tours (3 1/2) la taille est plus faible ; 1 mm. 6 au lieu de 2,2.

2° Les plis provoqués autour de l'ombilic par les stades de croissance, n'existent pas chez cet échantillon.

3° Le processus épaissi et anguleux qui se remarque à la base du bord columellaire de l'ouverture est cette fois très développé, et s'étend jusqu'au-dessus du centre de l'ombilic.

4° L'ouverture est moins allongée.

Ces caractères nous paraissent justifier la création d'une variété.

Aclis Beddomei Dautz.
(fig. 14)

1912. *Aclis Beddomei.* Dautzenberg, Miss. Gruvel côte occ. Afr., p. 54, pl. II, fig. 12-13.

Nous rapportons à cette espèce (1), qui n'était connue que par un seul individu provenant de l'île de Los, des lots nombreux récoltés à deux reprises aux îles Tristao.

L'ouverture de nos échantillons (fig. 14.) est généralement beaucoup plus allongée que ne le figure Dautzenberg, toutefois cet allongement est très variable. L'exemplaire-type était certainement une forme extrême à ce point de vue. L'inclinaison de la suture sur le grand axe varie corrélativement. La carène décrite par Dautzenberg est très variable : bien visible chez certains échantillons, elle est généralement assez atténuée et peut même faire entièrement défaut. La taille (5 mm. chez le type) peut atteindre 6 mm. Le nombre des spirales visibles sur chacun des tours (sauf les deux premiers qui sont lisses) est d'environ une vingtaine.

Eulima angulosa (Jousseaume mss.) n. sp.
(Fig. 15 et 16)

Un petit échantillon d'*Eulima* (long. 2,4 mm.), récolté aux îles Tristao par E. de Chételat en 1938, n'a pu être assimilé par nous à aucune des espèces d'*Eulimidæ* qui ont été publiées ; mais nous avons trouvé dans la collection Jousseaume un grand échantillon provenant de la rade de Gorée, et long de 11 mm., que nous croyons appartenir à la même espèce ; Jousseaume

(1) Sans certitude, car l'exemplaire-type n'a pu être retrouvé, ni au Muséum, ni dans la collection Dautzenberg (Bruxelles) où M. W. Adam l'a obligeamment recherché à notre intention. M. Adam, à qui nous avons communiqué des échantillons de Tristao, se range à notre avis de les rapporter à *Aclis Beddomei*.

avait étiqueté ce spécimen *Leiostraca angulosa* n. sp. mais ce nom était resté manuscrit.

Description. — Coquille luisante de 11 mm. de long et 2,6 mm. de largeur maxima ; longueur de l'ouverture 3,7 mm. ; largeur maxima de l'ouverture 1 mm. Nombre de tours : 12. Le profil de la spire est pratiquement rectiligne, la suture est à peine marquée et même difficilement discernable. L'ouverture est piriforme, son bord columellaire est légèrement arqué. Si

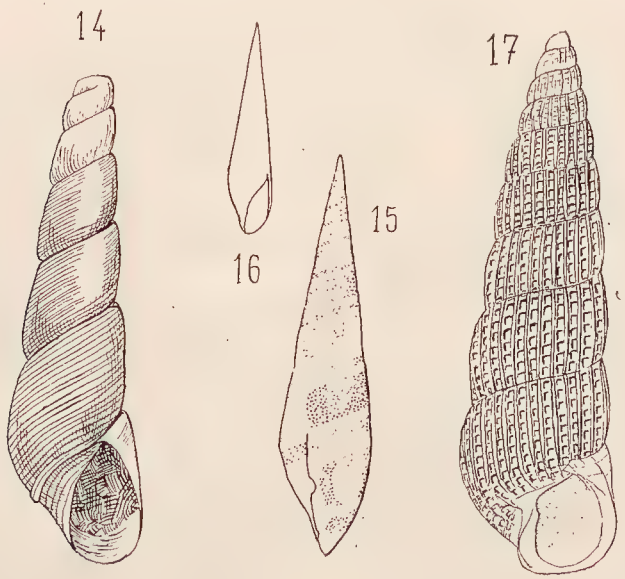

Fig. 14. — *Aclis Beddomei* Dautzenberg, grossi (longueur 6 mm.).
Fig. 15. — *Eulima angulosa* n. sp., grossi (longueur 11 mm.).
Fig. 16. — *Eulima angulosa*, de face.
Fig. 17. — *Turbonilla Abrardi* n. sp., grossi (longueur 6 mm. 7).

l'on suit la suture jusqu'au point où elle se termine (au sommet de l'ouverture), on constate que, franchissant ce point, la ligne spirale qui prolonge la suture est concrétisée du fait que la périphérie du dernier tour est sub-anguleuse le long de cette ligne. Cet angle (qui sans doute explique le nom donné par Jousseaume) s'atténue et disparaît lorsqu'on approche de l'ouverture, dont le bord externe est régulièrement courbé

Coloration : sur le fond, blanc, se voient des bandes colorées en fauve, parallèles aux sutures. Sur chaque tour on observe, en allant de la suture postérieure à la suture anté-

rieure : une bande blanche très étroite à cheval sur la suture ; une bande fauve à peine plus large ; une deuxième bande blanche de même largeur que cette bande fauve ; une deuxième bande fauve extrêmement large occupant tout le reste de la surface (jusqu'aux abords de la suture antérieure), et parfois interrompue (particulièrement aux approches de l'ouverture) par des bandes blanches longitudinales dont chacune accompagne une ligne de croissance bien marquée. Sur la base du dernier tour se démasquent en outre : une troisième bande blanche étroite (qui est dans le prolongement exact de la première bande blanche sub-suturale décrite plus haut et arrêtée au labre) ; une troisième bande fauve, étroite, (qui est de même dans le prolongement optique de la première bande fauve, arrêtée au labre) ; et une vaste surface blanche qui règne jusqu'à la pointe antérieure de la coquille, où ne se discerne rien qui corresponde à la tache fauve que portent les espèces voisines.

Rapports et différences. — Géographiquement proche de *Leiostraca diauges* Tomlin décrite de San Thomé (1915, *Journ. of Conchol.*, XIV, 10, p. 308, pl. V, (fig. 6), notre espèce en est très éloignée morphologiquement : son angle au sommet (sommet postérieur) est bien plus faible, sa forme est en conséquence bien plus grêle, son ouverture est beaucoup moins large ; elle en diffère aussi par l'existence d'un angle périphérique, par sa plus grande opacité, par son ornementation colorée bien plus complexe.

Les différences sont moindres vis-à-vis de *Eulima subulata* Donov. et de *Eulima bilineata Alder*. Mais ces espèces n'ont pas d'angle périphérique ; et chez toutes deux le sommet antérieur de la coquille est coloré en fauve. *E. bilineata*, on le sait, porte sur chaque tour deux bandes colorées étroites (l'une juste après la suture postérieure, l'autre juste avant la suture antérieure) séparées par une large bande blanche; ce système est bien différent de celui de notre espèce ; chez *E. subulata*, chaque tour porte : une bande blanche sub-suturale très étroite (comme chez *E. angulosa*), une bande fauve nettement plus large (celle de *E. angulosa* est très étroite), une bande blanche encore plus large (celle de *E. angulosa* est très étroite), une bande brune assez large (celle de *E. angulosa* est bien plus large) et subdivisée en deux lisières brunes séparées par une plage médiane délavée tandis que chez *E. angulosa* la coloration de cette bande est uniforme.

Eulima intermedia Cantr.

1835.	*Eulima intermedia.*	Cantraine, Bull. Ac. Sc. Bruxelles, p. 390.
1836.	*Melania nitida.*	Philippi (*non* Lamarck), Enum. Moll. Sicil., I, p. 157, pl. 9, fig. 17.
1844.	*Eulima* —	Philippi, *ibid.*, II, p. 134.
1881.	— — Lmk.	De Rochebrune, Matér. faune Cap Vert, p. 288.
1907.	— *intermedia* Cantr.	Lamy, Coq. mar. San Thomé, Bull. Mus., XIII, p. 149.
1923.	— — —	Lamy, Camp. Sylvana, C. R. Congr. Soc. Sav., 1922, Sciences, p. 27.

Nous rapportons à cette espèce deux petits échantillons, en médiocre état, des îles Tristao (de Chételat, 1938).

Cette récolte confirme la large répartition de cette espèce méditerranéenne, en ajoutant un jalon à ceux qui étaient déjà connus en Afrique : îles du Cap Vert (de Rochebrune), Rio Grande (Guinée portugaise, Lamy 1923), San Thomé (Lamy 1907.).

Eulima platyacme Sykes

1884.	*Eulima solida.*	Jeffreys (*non* Sowerby), Lightning and Porcupine Exp., Proc. Zool. Soc. Lond., p. 368, pl. 38, fig. 4.
1889.	— — Jeffr.	Dautzenberg, Contrib. faune malac. Açores, Camp. Sc. Monaco, I, p. 58 et p. 95.
1897.	— — —	Locard, Exp. sc. Travaill. - Talism., I, p. 423.
1903.	— *platyacme.*	Sykes, Proc. Malac. Soc. Lond., V, p. 352.

Cette espèce, signalée de l'Islande, des Açores, des côtes ibériques et de l'Ouest de l'Afrique, n'avait, à notre connaissance, été trouvée qu'en profondeur (jusqu'à plus de 3.000 m.). Nous en avons six échantillons bien frais de Dakar, ce qui permet de penser qu'elle vit aussi à la côte. Cette espèce a reçu de Jeffreys trois noms de baptême différents (*E. solida, E. solidula, E. subangulata*), mais il se trouvait que tous trois étaient préoccupés. Sykes l'a re-baptisée *E. platyacme.*

Eulima polita L.

Un échantillon jeune, de Katchek (I. Tristao).

Précisons qu'il s'agit bien de *E. polita*, et non de *E. alba* da Costa, forme assez voisine et qui a été longtemps confondu avec la précédente. Ce n'est qu'en 1905 que H. Martel (Bull. Soc. sc. et médic. Ouest, p. 327) a montré la nécessité de bien distinguer ces deux espèces. Il a été suivi par Dautzenberg et Durouchoux (1913, Moll. baie de Saint-Malo, Feuille jeunes natural.) et par Dautzenberg et P.-H. Fischer (1925, Moll. mar. Finistère, Trav. Stat. biol. Roscoff, fasc. III), enfin en 1927 Dautzenberg justifie à nouveau cette opinion (Camp. Sc. Monaco, fasc. 72, p. 161).

Eulima polita n'était pas, à notre connaissance, connu vers le sud, au-delà de Mogador (Monterosato, Coq. mar. Maroc., Journ. de Conchyl., 37, 1889). Neuville et Ruhlmann (1941, Inst. Hautes Et. Maroc, n° VIII, pp. 103 et 130) l'ont trouvé dans le Quaternaire marocain à Kef Haroun. Ces deux citations auraient peut-être besoin d'être ré-examinées au point de vue de la distinction entre *E. polita* et *E. alba*. Il n'en est pas de même de la citation faite par Pallary (1912-1920, Explor. sc. Maroc, p. 58), qui indique, de Tanger à Mogador, l'existence de cette *Eulima* sous le nom spécifique *Boscii Payr.* : il s'agit certainement de *E. Polita*.

D'après H. Martel, *E. polita* est méditerranéen, et *E. alba* atlantique. Mais on voit que *E. polita* s'est répandu sur les rivages africains de l'Atlantique.

Turbonilla Abrardi n. sp.
(Fig. 17)

Coquille luisante, fauve clair, robuste, relativement peu élancée, longueur 6,7 mm., diamètre maximum 1,9 mm. Dix tours, les deux premiers lisses, (le premier est brisé), les autres sculptés. Les tours sont relativement très renflés. Leur accroissement est d'abord rapide, puis se ralentit, de sorte que le sommet n'est pas conique, mais fusiforme. Chaque tour présente une sculpture croisée dans laquelle l'ornementation longitudinale, formée d'une trentaine de côtes (séparées par des intervalles de même largeur qu'elles) l'emporte sur l'ornementation hélicoïdale, comportant sept côtes (davantage sur le dernier tour) qui ne règnent que dans les intervalles des côtes longitudinales. Toutefois sur la base de la coquille la sculpture longitudinale

s'atténue beaucoup, de sorte que la sculpture hélicoïdale y devient prépondérante. Ouverture subquadrangulaire, un peu plus haute (1 mm., 1) que large (0 mm., 8), à bords épais ; columelle présentant un pli bien visible.

Un seul échantillon. Provenance : Fann, près Dakar.

Rapports et différences. — Cette espèce ressemble à *T. rufa* par sa teinte, sa robustesse et l'aspect de son ouverture. Elle s'en écarte par le renflement de ses tours, le nombre plus élevé de ses côtes longitudinales, son contour général fusiforme et non conique.

Elle se rapproche de *T. striatula* L. par le renflement de ses tours, mais s'en écarte par sa teinte, par sa columelle tordue, par le nombre plus élevé de ses côtes longitudinales, par sa sculpture hélicoïdale entièrement différente.

Elle diffère de *T. secernenda* Dautzenberg (dont nous avons le type sous les yeux) par sa forme beaucoup plus renflée, son test bien plus épais, sa columelle tordue, le nombre moindre de ses tours, enfin par sa couleur : *T. secernenda* est blanche avec une zone rose.

Elle diffère de *T. Joubini* Dautzenberg (dont nous avons le type sous les yeux) par sa forme beaucoup plus renflée, son test bien plus épais, son pli columellaire visible extérieurement, le nombre moindre de ses tours, sa couleur fauve et non blanche.

Elle diffère de *T. Maltzani* Clessin (1900, Conchyl. Cabinet 2e éd., p. 160, pl. 27, fig. 6), de Gorée, par sa taille plus forte, l'accroissement plus rapide de ses tours, la forme très différente de son ouverture, sa columelle rectiligne et plissée.

Tritonalia (Ocinebrina) fusiformis Gmelin

1757. *Purpura* 23. Le Loset.	Adanson, Hist. nat. Sénégal., Coquillages, p. 132 ; pl. 9, fig. 23.
1790. *Murex fusiformis.*	Gmelin, Syst. nat., éd. XIII, p. 3549.
1879. *Ocinebrina loset* Adans.	Jousseaume, Et. Purpur., Rev. mag. zool., p. 332.
1942. *Tritonalia (Ocinebrina) fusiformis* Gmel.	Fischer-Piette, Les Moll. d'Adanson, 1942, p. 227, pl. VII, fig. 5 à 8.

Rappelons que cette espèce n'avait jamais été récoltée depuis Adanson : Gmelin n'a fait que la re-baptiser, Jousseaume lui a donné sa place correcte dans la classification. Fischer-Piette a

ré-étudié les échantillons même d'Adanson (3 exemplaires). M. Nicklès en a récolté à Dakar un certain nombre d'échantillons.

Var. SUGA (Adanson) Fischer-Piette

1757. *Purpura* 24, *Le Suga.* — ADANSON, Hist. nat. Sénég., Coquillages, p. 132 ; pl. 9, fig. 24.

1942. *Tritonalia* (*Ocinebrina*) suga (Adanson). — FISCHER-PIETTE, Les Moll. d'Adanson, 1942, p. 229, pl. VII, fig. 9 et 10.

Cette forme n'était connue que par les échantillons d'Adanson (douze exemplaires, ré-étudiés en 1942), et par un échantillon, sans provenance, de la collection Jousseaume.

M. Nicklès en a récolté à Dakar un certain nombre d'échantillons ; ce nombre est suffisant pour permettre de trouver des formes de passage entre le « loset » et le « suga » qui doit dès lors être ramené au rang de variété.

Pyrene (Anachis) emergens n. sp.

En 1942, E. Fischer-Piette (Les Mollusques d'Adanson, p. 245, pl. VIII, fig. 2, et text-fig. 2 A, 2 B) a étudié, sous l'appellation « Le Rac non publié, *Pyrene* (*Anachis*) sp. cf. *strenella* Duclos », une Colombelle dont il avait 10 échantillons, à savoir :

1° Un échantillon de la collection d'Adanson, étiqueté par ce célèbre naturaliste comme appartenant à son « Buccinum Rac » mais bien distinct du véritable Rac publié par lui.

2° Neuf exemplaires de la collection générale du Muséum, étiquetés « Columbella strenella Duclos, Océanie » par un déterminateur anonyme.

L'auteur faisait ressortir que ces échantillons, assez différents du *C. strenella* tel que l'a figuré Duclos (espèce d'habitat inconnu), pouvaient aussi bien être rapprochés de *C. sparsa* Reeve (également d'habitat inconnu), de *C. suffusa* Sow. (du Pacifique américain), et qu'on pouvait aussi penser à *C. cuspidata* Marrat, espèce ouest-africaine mais non figurée et insuffisamment décrite.

Il y avait donc incertitude, d'autant plus que, Adanson ayant accidentellement mêlé à sa collection beaucoup d'espèces non-sénégaliennes, on ne pouvait même pas affirmer que l'échantillon adansonien fût bien africain. Aussi l'auteur

concluait : « Espérons que de nouvelles trouvailles africaines viendront éclaircir cette question ».

Ce souhait s'est heureusement réalisé. M. Nicklès a observé à Dakar, vivant sous les pierres à marée basse, une Colombelle dont il a rapporté 22 échantillons qui ne laissent plus aucun doute : il y a bien, au Sénégal, une Colombelle dont Adanson avait récolté un échantillon et à laquelle appartiennent aussi les 9 échantillons de la collection générale du Muséum, marqués, à tort ou à raison, comme étant d'Océanie (même les variations de coloration signalées par E. Fischer-Piette chez ces derniers individus se retrouvent dans les échantillons de M. Nicklès).

Cette espèce n'a pas de nom. Nous proposons de l'appeler **Pyrene** (**Anachis**) **emergens** n. sp.

Il se peut que ce nom soit appelé à tomber en synonymie de l'une des espèces mentionnées plus haut, particulièrement au cas où il se révélerait que l'espèce est cosmopolite, que la provenance océanienne des échantillons du Muséum a été mise à bon droit, et que le *C. suffusa* de Sowerby (1847) du Pacifique américain lui appartient. Dans cette dernière éventualité il convient de faire remarquer que ce nom *suffusa* ne devrait sans doute pas être employé, car il avait été donné, avant Sowerby (comme l'a déjà fait remarquer E. Fischer-Piette, 1942, p. 246, note infra-paginale) par Duclos à une espèce paraissant distincte (Duclos 1846, *in* Chenu, Illustr. conch., I, pl. 13, fig. 1, 2).

Le type de l'espèce est l'échantillon d'Adanson, conservé au Muséum ; les échantillons « d'Océanie », qui sont aussi au Muséum, et ceux de M. Nicklès (qui sont pour partie au Muséum et pour partie à l'Institut Français d'Afrique Noire), sont des paratypes au sens de E. Fischer-Piette (Bull. Mus., XV, 1943, p. 204).

PISANIA ORBIGNY Payr.
Var. GAILLARDOTI Puton.

1855. *Buccinum Gaillardoti.*	PUTON (E.), Ann. Soc. émul. dép. Vosges, IX, 1er cahier, p. 234.
1884. *Pollia d'Orbignyi* var.	MONTEROSATO, Nom. Conch. Médit., p. 144.
1900. *Pollia Gaillardoti* Put.	LOCARD, Coq. mar. côtes Corse, p. 96.
1912. *Pisania d'Orbignyi* Payr. var. *Gaillardoti* Puton.	PALLARY, Catal. Moll. Egypte, Mém. Inst. égyptien, t. VII, fasc. III, p. 91, pl. XV, fig. 2, 3.
1912-1920. *Pisania Orbignyi* Payr. var. Gaillardoti Puton.	PALLARY, Explor. sc. Maroc, II, Malacologie, p. 33.

L'espèce *Pisania Orbignyi*, à notre connaissance, n'était pas connue de l'Afrique Occidentale (1).

Nous rapportons à cette espèce trois individus recueillis à Katchek (I. Tristao). Ils appartiennent à la var. *Gaillardoti* Puton.

Cette variété a été citée de Syrie (Puton), d'Alexandrie (Pallary), de Tanger (Pallary), de Corse (Locard). Elle se distingue du type, selon Locard, par sa coloration foncée, le nombre réduit de ses côtes longitudinales (nous en comptons 8 à 9 chez les exemplaires de Corse, au lieu de 12 en moyenne chez les *P. Orbignyi* typiques), sa taille faible (15 à 18 mm. ; *Orbignyi* atteint facilement 20 mm., collect. Locard), la présence de trois plis columellaires sub-égaux chez les individus bien adultes (*Orbignyi* ne présente que rarement de tels plis).

Nos exemplaires exagèrent encore ces caractères : taille très réduite (12 à 15 mm.) ; trois plis columellaires bien marqués, huit côtes longitudinales.

Il semble donc que l'on puisse considérer que *P. Gaillardoti* soit une variété méridionale de *Orbignyi*, et que les individus de Tristao, se trouvant vraisemblablement vers la limite sud d'extension de cette espèce, accusent encore l'évolution de cette variété vers une réduction de la taille et du nombre des côtes longitudinales.

Chauvetia minima Mtg. var affinis Monteros.

Nous avons de Dakar des échantillons bien caractérisés de *C. minima*, espèce dont la présence au Sénégal est d'ailleurs bien connue.

Nous avons aussi de Dakar, des échantillons nombreux d'une forme identifiable à *Chauvetia affinis* (2).

(1) Nous avons vérifié dans toute la littérature ouest-africaine qu'il n'y avait aucune description de cette forme sous un autre nom. Toutefois, Bucquoy, Dautzenberg et Dollfus (1882, I, p. 27 et II p. 808) donnent cette espèce comme habitant le Sénégal en plus de la Méditerranée : cela provient de ce que les auteurs avaient assimilé à tort le *Pisania d'Orbignyi* Payr. au « Silus » d'Adanson, espèce vivant bien au Sénégal mais qui est en réalité le *Cantharus assimilis* Reeve (E. Fischer-Piette, Les Mollusques d'Adanson, 1942, p. 237, pl. VII fig. 16). Bien que le *Cantharus assimilis* ait été considéré par Tryon (Man. of Conchol., III, 1881, p. 158) comme une simple variété de *P. Orbignyi*, nous nous rangeons à l'avis de Dautzenberg qui, dans tous ses travaux sur les Mollusques marins d'Afrique, traite le *C. assimilis* comme une bonne espèce, distincte de *P. d'Orbignyi*.

(2) Leur identification a été faite d'après deux exemplaires de Montero-sato, de Sicile (collection Locard), et d'après l'exemplaire figuré par Dautzenberg (1910, F. Malac. Afr. occ., p. 66, pl. 2 fig. 11, 12), conservé au Muséum.

L'étude de notre lot, et celle des riches matériaux de la collection Locard, nous ont convaincus qu'il était impossible de séparer *C. affinis* Mtr. de *C. minima* Mtg., autrement qu'à titre de variété.

Notons d'ailleurs que Dautzenberg, mentionnant à nouveau en 1912 les *Donovania* (= Chauvetia) d'Afrique Occidentale (Mission Gruvel, Moll. mar., p. 37-38), a mis des points de doute devant diverses « espèces » (dont *D. affinis*) que nous pensons devoir toutes rentrer dans la synonymie de *Chauvetia minima*.

Nassa Johni Monterosato

1889. *Nassa Johni*.	Monterosato, Coq. mar. Maroc., J. de Conchyl., vol. 37, p. 114 (sans figure).
1917. *Nassa Johni* Monterosato.	Dautzenberg, Moll. Lecointre Maroc, J. de Conchyl., vol. 63. p. 66.
(1912.) 1920. *Nassa* (*Hinia*) *Johni* Monter.	Pallary, Explor. sc. Maroc, p. 34, pl. fig. 22, 23.

Nous rapportons à cette espèce, qui n'était connue que du Maroc, sept spécimens de Dakar, long. 5 à 7,5 mm. Ils nous fournissent l'occasion d'une nouvelle étude, très nécessaire, et de la création d'une variété.

Cette petite espèce a été décrite mais non figurée par Monterosato (échantillon de Casablanca, taille 4 à 5 mm.); puis elle a été draguée à Mazagan par Lecointre ; enfin Pallary l'a retrouvée sur toute la côte marocaine de Tanger à Mogador, et l'a figurée.

Nous avons en mains les deux échantillons figurés par Pallary (Rabat), et trois autres spécimens ramenés par cet auteur de Casablanca.

Ils nous montrent que la description de Monterosato a besoin d'être complétée. Cet auteur a caractérisé son espèce comme étant « à côtes rares et sygmoïdes, et se distinguant de toutes les espèces de ce groupe par l'absence des stries décurrentes qui rendent la surface comme granuleuse. Dans ce cas la surface est lisse et brillante, d'une couleur paille, avec des petites lignes interrompues, qu'en dirait faites à la plume et comme on les observe dans le *Nassa granum* ».

Or des stries décurrentes existent sur tous nos échantillons, mais elles ne sont visibles qu'avec une forte loupe.

Les échantillons marocains que nous possédons ont 6 mm. ; ils ont huit tours dont trois tours embryonnaires lisses et cinq

tours ornementés ; l'ornementation consiste en côtes longitudinales, au nombre de 9 à 10 sur le dernier tour, et en cordons spiraux. Dans les premiers tours, ces cordons décurrents, assez étroits, sont séparés par des cannelures profondes, d'une importance égale à la leur ; les intersections des cordons et des côtes déterminent des nodules ; dans les derniers tours, les cannelures se rétrécissent, deviennent de simples stries linéaires, et certaines peuvent devenir obsolètes, ce qui donne l'aspect lisse décrit par Monterosato. Le nombre des cordons visibles sur chaque tour est de trois vers le sommet, puis de quatre à cinq, puis cinq à six (avant-dernier tour), et une quinzaine au total sur le dernier tour. Sur un fond jaune paille, existent de petites décrit par Monterosato. Le nombre des cordons visibles sur lesquelles elles marquent l'emplacement des sillons. Environ sept denticulations au labre, et autant de nodules à la columelle chez les exemplaires bien adultes, au-dessous du pli dentiforme. Callosité columellaire limitée par un bord droit qui n'est bien marqué que chez les exemplaires très adultes.

Var. **dakarensis** nov. (pl. I, fig. 1.)

Nous créons cette variété pour nos exemplaires de Dakar. Ils diffèrent de ceux de Pallary, étudiés ci-dessus, par leurs cordons décurrents : ceux-ci gardent sur tous les tours la disposition qu'ils ont sur les premiers tours ornementés (cordons étroits séparés par des cannelures profondes et de même largeur qu'eux). Nous figurons l'un de ces exemplaires (pl. 1, fig. 1). De plus, les côtes longitudinales ne sont généralement pas franchies par les cordons ni par les cannelures. La coloration est très variable et ne reproduit pas celle des échantillons marocains. Elle peut être uniformément jaune paille, uniformément brun-rouge, ou comporter sur fond jaune paille des bandes spirales brunes, soit étroites (elles marquent alors les cordons, et non les sillons), soit larges.

Cythara (Mangelia) Pontyi Dautz.
(pl. I, fig. 2).

1910. *Mangilia Pontyi.* Dautzenberg, Contrib. f. malac, Afr. Occ., p. 29, pl. I, fig. 14 à 16.

Cette espèce a été décrite par Dautzenberg, de plusieurs localités de la côte sénégalaise ou mauritanienne : Port-Etienne,

baie et pointe de Cansado, Pointe du Repos, Baie de Rufisque, Cap Rouge.

M. Nicklès en a récolté un exemplaire à Dakar et un autre à Capken (I. Tristao, Guinée française). Ce dernier présente l'intérêt de mesurer 9,5 mm. et d'avoir 8 tours, alors que le plus grand spécimen connu (type de Dautzenberg) avait 7 mm. et 7 tours. Pour cette grande taille, les caractères du labre sont changés : Dautzenberg écrivait « labre simple, tranchant au bord » ; ici le labre est nettement épaissi, et réfléchi (pl. 1, fig. 2).

Philbertia purpurea Montagu

Cette espèce européenne (Atlantique et Méditerranée) n'était connue, en Afrique, que jusqu'aux Canaries d'une part, et d'autre part sur la côte du Maroc : Mazagan (Dautzenberg, récoltes Lecointre, Journ. de Conchyl., 63, 1917, p. 66) et Mogador (Mac Andrew cité par Pallary 1912-20). Nous en avons un échantillon de Fann près Dakar. Ce spécimen, très étroit, est nain (long. 6,5 mm., largeur 2,5 mm. ; il est bien adulte). Mais nous avons en mains un autre échantillon, très normal (11 mm. × 4,5 mm.), dragué devant Dakar par le colonel Messager, et que nous a soumis M. Maxime Denis.

Conus papilionaceus Hwass, var. prometheus Hwass.

C. prometheus a été considéré jusqu'à présent comme une espèce distincte de *C. papilionaceus*. Or l'examen de nombreux exemplaires récoltés sur la côte occidentale d'Afrique par A. Gruvel et déterminés par Dautzenberg, nous conduit à penser que la forme, très variable, ne peut être invoquée comme caractère distinctif entre les deux espèces. Pour la taille, *C. prometheus* est souvent plus grand que *C. papilionaceus*. Quant à l'ornementation colorée, elle consiste, pour *C. papilionaceus* en gros et petits points fauves, disposés suivant des lignes spirales séparées par des bandes blanches, tandis que chez *C. prometheus* s'observent en plus de l'ornementation précitée, de larges zones spirales formant un fond marbré dans le sens transversal.

Or sur les nombreux échantillons observés, ce fond est d'une intensité et d'une continuité très variables, de sorte qu'il semble bien y avoir passage graduel entre *C. papilionaceus* et *C. prometheus*.

Nous proposons donc de considérer ce dernier comme une variété de *C. papilionaceus* qui doit être conservé comme nom spécifique, étant décrit le premier dans l'Encyclopédie Méthodique de Bruguière (1).

Terebra histrio Deshayes

Deshayes a décrit cette belle espèce en 1857 (Jour. de Conchyl., VI, p. 76, pl. IV, fig. 11) sur un échantillon unique (long de 48 mm.) dont il ignorait la provenance. Reeve (1860, Conch. Icon., pl. XII, fig. 46) en a signalé un second spécimen, d'habitat inconnu également (collection Cuming). Pour Tryon (1885, Man. Conch., VII, p. 26, pl. 7, fig. 29), qui ne fait que citer Deshayes, cette espèce est toujours d'habitat inconnu.

Or la collection du Muséum en possède deux spécimens. L'un, mesurant 52 mm., n'a pas de provenance, mais l'autre, de 42 mm. (collection Jousseaume) est marqué de Gorée.

D'autre part M. Nicklès en a récolté un exemplaire long de 58 mm., dans des matériaux de remblaiement dragués dans le port de Dakar.

Il est donc établi que cette espèce habite le Sénégal.

Terebra Knockeri Smith

Nous rapportons à cette espèce, que Smith a décrite de Whydah (Dahomey) en 1871 (Proc. Zool. Soc., p. 730, pl. 75, fig. 7), deux échantillons récoltés à Yof près Dakar.

Cette espèce paraît être bien proche de *T. lepida* Hinds, dont nous avons aussi des exemplaires typiques, et il est probable qu'elle devra lui être réunie.

Tryon (Man. Conch., VII, 1885, p. 34) plaçait *T. Knockeri* dans la synonymie de *T. hastata Gmel.* Cette assimilation ne nous paraît pas justifiée. *T. Knockeri* a 16 côtes longitudinales par tour (16 à 22), comme *T. lepida* (14 à 18), tandis que *T. hastata* en a 24 (18 à 34) ; et ses premiers tours ont un accroissement rapide donnant à la coquille un aspect beaucoup plus renflé dès le voisinage du sommet.

(1) *C. papilionacens* Hwass in Bruguière 1792 Encycl. Méthod. p. 665, pl. 330, fig. 1, 2, 5, 8.
C. prometheus Hwass in Bruguière 1792 Encycl. Méthod. p. 667, pl. 331, fig. 5, pl. 332, fig. 8.

Cylichna Grimaldii Dautzengerg
(pl. 1, fig. 3 ; et fig. 18 à 22 dans le texte)

1891. *Cylichna Grimaldii.* Dautzenberg, Voy. Melita, Mém. Soc. zool. Fr., p. 26, pl. 3, fig. 1.

Cette espèce n'était connue que par cinq exemplaires, de Dakar (1). Or nous en avons de très nombreux échantillons, récoltés en 1941 à Capken (Iles Tristao) où ils étaient rejetés sur la plage en compagnie de *Haminea orbignyana* V. Maltz.

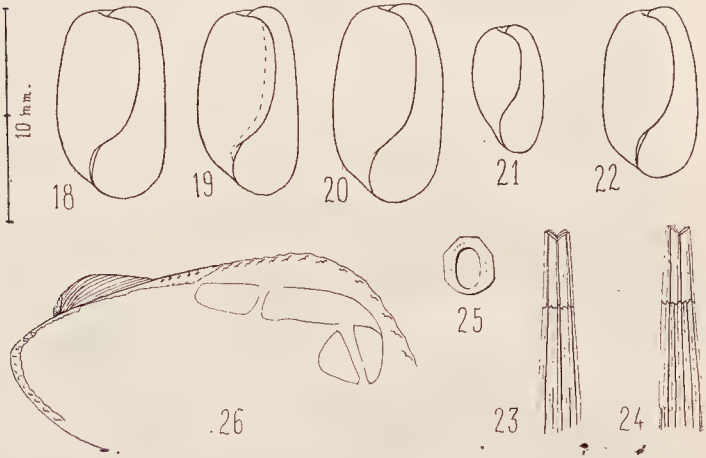

Fig. 18 à 22. — *Cylichna Grimaldii.* Dautzenberg. Intermédiaires entre la figure donnée par Dautzenberg (non-reproduite ici) et la fig. 3 de notre planche I. Dessins de M. W. Adam. Les nos 18 à 21 représentent les 4 échantillons de la collection Dautzenberg ; le n° 22, un de nos échantillons, contracté comme ceux de Dautzenberg.

Fig. 23. — *Dentalium katchekense* n. sp. Région sommitale, côté ventral (convexe).

Fig. 24. — Idem, côté dorsal (concave).

Fig. 25. — Idem, vue prise du dessus.

Fig. 26. — *Modiolaria* (*Gregariella*) *Obermulleri* n. sp. Individu jeune (17 mm.) montrant les dents de la charnière.

Comme il y a un écart entre leur forme (voir notre fig. 3 de la pl. 1) et celle de la figure donnée par Dautzenberg, nous les avons soumis à M. W. Adam, de Bruxelles, pour être comparés aux échantillons de la collection Dautzenberg. M. Adam nous a fait connaître qu'il s'agissait bien de *C. Grimaldii* (fig.-

(1) Quatre d'entre eux sont au Musée de Bruxelles. Le type n'est ni à Bruxelles, ni à Paris, ni à Monaco.

texte 18 à 22) : il faut considérer comme exceptionnels les caractères accentués représentés par Dautzenberg : ouverture contractée, partie sommitale de l'ouverture très saillante. Les autres exemplaires sont plus arrondis (bord externe de l'ouverture convexe), et à sommet plus égal. L'espèce peut atteindre 10,5 mm. (Dautzeberg indiquait 9 mm.).

Siphonaria grisea Gmelin

1757.	Lepas 5. Le Mouret.	Adanson, Hist. nat. Sénég., Coquillages, p. 34 ; pl. 2, G. VII, fig. 5.
1790.	*Patella grisea.*	Gmelin, Syst. Nat., éd. XIII, p. 3727.
1825.	*Siphonaria mouret.* Adans.	Sowerby, Catal. Tankerville, p. 32 (*teste* Dautzenberg).
1830.	— *algesiræ.*	Quoy et Gaimard, Voy. Astrolabe, II, p. 338, pl. XXV, fig. 23, 25.
1853.	— *Mouret* Adans.	Menke, Conch. v. Saint-Vincent, Zeischr. f. Malatoz., X, p. 68.
1888.	— *grisea* Gmel.	Schepman, Zool. res. in Liberia, Note XXIII.
1921.	— — —	Iredale, Proc. malac. Soc. Lond., XIV, p. 206.
1921.	— *mouret* (Adans.) Sow.	Dautzenberg, Contrib. faune malac. Cameroun, Rev. zool. Afr., IX, p. 105.
1942.	*Siphonaria mouret* (Adans.) Sow.	Fischer-Piette, Les Moll. d'Adanson, J. de Conchyl., p. 149, pl. I, fig. 16.

Cette espèce est généralement connue sous le nom de *Siphonaria algesiræ* Q. et G.

Menke d'une part (1853), Dautzenberg d'autre part (1921), tout en notant que la première en date des dénominations linnéennes données au « Mouret » était celle de Gmelin en 1790 (*Patella grisea*), avait cru devoir accepter pour cette espèce la dénomination de Sowerby (1825) reproduisant celle d'Adanson (1757). C'est cette même dénomination qu'a employée E. Fischer-Piette en 1942.

Mais l'application des règles de la nomenclature doit forcément amener à reprendre le nom donné par Gmelin, comme l'avaient fait Schepman (1888), et Iredale (1921), et il nous semble préférable de nous y résoudre dès maintenant.

La *Patella grisea* de Gmelin étant fondée uniquement sur « Le Mouret » d'Adanson, l'exemplaire figuré par Adanson (conservé au Muséum) constitue le type de cette espèce.

Melampus liberianus H. et A. Adams

1854.	*Melampus liberianus.*			H. et A. Adams, Proc. zool. Soc. Lond., p. 12.
1912.	—	—	H. et A. Ad.	Germain, Moll. Guinée Port. et Ile du Prince, Ann. Mus. civ. St. Nat. Genova, 3e s., V (XLV), p. 387.
1923.	—	—	—	Tomlin, Journ. of. Conch., XVII, p. 87.
1927.	—	—	—	Pilsbry et Bequaert, Bull. Amer. Mus., LIII, p. 101, fig. 1.

On trouvera dans le travail de Pilsbry et Bequaert de nombreuses références, auxquelles nous n'avons à ajouter que celles de L. Germain et de Tomlin.

Cette espèce, selon Pilsbry et Bequaert, ne serait connue que du Liberia, de la côte d'Or, de San Thomé, du Camerounn et de l'embouchure du Congo ; mais, ainsi que l'avait antérieurement fait connaître L. Germain, la collection du Laboratoire de Malacologie du Muséum contient cinq échantillons récoltés à Dakar par M. Delaunay en 1882.

De plus quelques exemplaires ont été récoltés par M. Nicklès à Ngor près de Dakar, et de nombreux autres à Bassia près de Conakry. Ceci confirme que l'espèce s'étend assez loin vers le Nord.

Dentalium katchekense n. sp.
(pl. I, fig. 4 ; et fig. 23, 24, 25 dans le texte)

Coquille blanche, tubuleuse, mince, de forme allongée, assez arquée, ornée à l'extrémité postérieure de 9 côtes (8 à 10) arrondies, assez fortes quoique plus étroites que les intervalles qui les séparent ; au milieu de chacun de ces intervalles naît, à très peu de distance du sommet (1 à 2 mm.), une côte supplémentaire qui s'accroît rapidement, de sorte qu'un peu plus en avant la coquille est ornée de 18 (16 à 19) côtes égales entre elles, et plus étroites que les intervalles qui les séparent. Stries d'accroissement assez visibles. L'extrémité anale présente une échancrure franche du côté convexe, et une autre, un peu moins marquée, du côté concave. Taille de l'exemplaire choisi pour type : longueur, 16 mm. ; diamètre antérieur, 2 mm. 5. Longueur du plus grand de nos échantillons : 18 mm.

Provenance : Katchek (Iles Tristao, Guinée française).

Rapports et différences. — A première vue notre espèce offre quelque analogie avec *Dentalium senegalense* Dautzenberg

(1891, Voy. Melita, *Mém. Soc. Zool.* Fr. p. 53, pl. III, fig. 8), mais celle-ci a un système unique de 11 à 13 côtes, au lieu du système double (9 + 9) de notre espèce (1) ; *D. senegalense*, d'après Dautzenberg, est dépourvu d'échancrures apicales (2) ; et il porte généralement des restes d'un tube accessoire, qui chez notre espèce est absent ou n'existe qu'à l'état de traces.

Comparée à *Dentalium entale* L. et à *Dentalium inæquicostatum* Dautzenberg = *D. alternans* B. D. D. (3), notre espèce en diffère :

1° parce que chez ces deux espèces le système secondaire de côtes ne commence que relativment loin de l'apex (1 à 2 centimètres) alors que dans la nôtre il commence à 1-2 *millimètres*.

2° parce que, contrairement à la nôtre, ces deux espèces n'ont pas d'échancrures anales.

Dentalium Coarti Dautzenberg

1912. *Dentalium Coarti.* Dautzenberg, Miss. Gruvel côte O. A., p. 81, pl. 3, fig. 44, 45.

Deux échantillons jeunes, île Tristao. L'un d'eux nous montre conservée la partie primitive circulaire et lisse (les huit côtes ne débutent que progressivement, à quelque distance de l'apex). Dautzenberg notait : « Coquille... médiocrement arquée, mais se courbant davantage vers l'extrémité anale ». Cette phrase paraît encore plus vraie en présence d'échantillons jeunes, très courbés.

Nous pensons que c'est aussi au *D. Coarti* Dautz, qu'il faut rapporter le dentale récolté aux îles Bissagos (station 102 B, chenal près de Soga) par la mission du « Sylvana » et publié par Ed. Lamy (1923, C. R. Congr. Soc. Sav. 1922, Sciences, p. 24) sous le nom de *D. novemcostatum* Lk. L'échantillon, que nous avons en mains, présente bien 9 côtes, mais ses autres

(1) D'après Dautzenberg le *D. senegalense* ne présente aucune sculpture longitudinale dans les intervalles de ses 11 à 13 côtes; signalons toutefois que certains exemplaires de la mission Gruvel montrent 11 à 13 côtes supplémentaires qui occupent ces intervalles, et restent d'ailleurs bien moins importantes que les côtes principales.

(2) Certains exemplaires de la mission Gruvel ont une échancrure dorsale et une échancrure ventrale, mais l'une et l'autre sont nettement plus faibles que chez *D. katchekense*.

(3) Le nom *inacquicostatum* est établi en note infra-paginale (Dautzenberg 1891, Voy. Mélita, *Mém. Soc. Zool.* Fr., p. 53, note 1), en substitution à *Dentalium alternans* Bucq., Dautz et Dollfus, Moll. Mar. Roussillon, p. 561, pl. 66, fig. 7 à 9).

caractères le rapprochent étroitement de *D. Coarti* (dont nous avons également le type en mains, coll. Muséum) : côtes très aigües, très étroites par rapport aux intervalles qui les séparent, et où peut paraître un cordon intercalaire très faible ; ces côtes ne s'atténuent pas vers l'extrémité antérieure ; l'extrémité anale présente une échancrure très faible du côté dorsal. Cet échantillon constitue à nos yeux une variété à 9 côtes du *D. Coarti* qui présente typiquement 8 côtes mais dont Dautzenberg a décrit une variété à 7 côtes. Cet échantillon a 26 mm., l'espèce peut donc atteindre une dimension nettement supérieure à celle du type (17 mm.).

De ces considérations il résulte que *D. novemcostatum*, espèce de nos côtes océaniques, ne doit plus être considéré comme ayant été signalé sur la côte d'Afrique Occidentale.

Arca imbricata Brug.

Deux petites valves de cette espèce ont été récoltées à Conakry.

L'*Arca imbricata* est cosmopolite, comme l'a établi Ed. Lamy en 1905 (Rév. *Arca*, Journ. de Conchyl., LV, p. 35) : elle est connue des Antilles (*A. imbricata*), du Cap (*A imbricata, A. Kraussi*), de Zanzibar et des Mascareignes (*A. cunealis*), d'Egypte et d'Arabie (*A. arabica*), de Timor (*A. retusa*), d'Australie (*A. avellana*), de Polynesie (*A. maculata*), de l'Equateur (*A. mutabilis*), de Panama (*A. constricta*).

En ce qui concerne l'Afrique Occidentale, Ed. Lamy fait connaître (p. 35) qu'il existe dans les collections du Muséum des spécimens rapportés du Congo ; il ajoute que M. Bavay lui en avait communiqué un exemplaire provenant de l'Ile du Prince ; et que, d'après Locard, quelques valves auraient été draguées à Saint-Vincent du Cap Vert par le « Talisman ».

Depuis lors cette arche a été récoltée par Th. Monod à Kribi, Cameroun (Faune colonies franç., I, 1927, Mollusca, par Dautzenberg, p. 512).

La localité de Conakry constitue un nouveau jalon, entre Saint-Vincent et le Cameroun.

Modiolaria (Gregariella) Obermulleri n. sp.
(pl. 1. fig. 5 ; et fig. 26 dans le texte)

Description du type. — Dimensions de la coquille : diamètre antéro-postérieur 32 mm. ; diam. dorso-ventral 15 mm. ;

épaisseur pour l'ensemble des deux valves 14 mm. Equivalve, très inéquilatérale. Fente byssale très baillante. Sommets importants, contigus, fortement incurvés. Test mince, recouvert d'un épiderme luisant de couleur brun-fauve. Des barbules épidermiques très longues, recouvrent le tiers ou la moitié de la surface de la coquille (régions dorsale et postérieure). La sculpture consiste, en plus des stries d'accroissement, en rayons antérieurs et en rayons postérieurs, séparés par un vaste espace lisse. Les rayons de l'avant sont au nombre de 20 à 25, les premiers et les derniers d'entre eux sont très atténués. Ceux de l'arrière sont au nombre d'une cinquantaine.

Intérieur des valves lisses, luisant, à peine nacré, bleuâtre. Bord ventral nettement sinueux du fait de la fente byssale. Impression antérieure située à proximité immédiate du bord ventral. Bords antérieur et postérieur dentelés du fait des costulations externes. Impressions postérieures formant un cercle bien marqué.

Provenance : îles Tristao, M. Nicklès 1941. Trois coquilles bivalves, et deux valves.

L'une des coquilles bivalves est jeune (long. 17 mm.) et montre la présence de dents à sa charnière (fig. 26), ces dents correspondent strictement aux costulations externes. Chez l'adulte elles ne sont plus visibles.

Deux échantillons de cette espèce avaient déjà été récoltés par la mission Gain-Polignac aux îles Bissagos (coll. du Muséum), mais déterminés par Ed. Lamy comme *Modiolaria barbatella* (1923, Camp. Sylvana, p. 8).

Position systématique ; rapports et différences. — Ce n'est pas sans hésitation que nous plaçons cette espèce parmi les *Modiolaria*, car elle ressemble beaucoup au *Brachyodontes* (*Hormomya*) *Rodriguezi* d'Orbigny, d'Argentine, espèce qui avait d'abord été considérée comme une modiole, et qui fait exception, parmi les *Brachyodontes*, du fait de la position de son sommet, relativement écarté de l'extrémité antérieure, et du fait de la présence de stries radiaires à l'avant (1) et à l'arrière, séparées par une zone radiaire lisse.

Notre espèce ressemble à *Modiolaria barbatella* Cantr., mais est bien plus grande, et moins élevée du côté postéro-dorsal où elle ne forme pas d'angle saillant. Les crochets sont beaucoup

(1) Ed. Lamy (Journ. de Conchyl., vol. 80, 1936, p. 187) dit que sa région antérieure est lisse ; mais chez des individus provenant du port militaire de Buenos-Ayres (coll. du Muséum), on distingue très bien 3 à 5 grosses côtes rayonnantes à l'extrémité antérieure.

mieux individualisés. La région antérieure est plus saillante et bien plus abondamment costulée.

Crenella (*Modiolaria*) *multistriata* Smith. (1871, Proc. Zool. Soc., p. 729, pl. 75, fig. 4), de Whydah, est plus petite que notre espèce, plus haute à l'arrière, et la zone rayonnante lisse est bien plus étroite.

Ostrea stentina Payraudeau.

1757.	*Ostreum* 2. Le Garin.	Adanson, Hist. nat. Sénég., Coquillages, p. 200 ; pl. 14, fig. 2.
1807. ?	*Ostrea capsa.*	Fischer de Waldheim, Mus. Demidoff, III, p. 271.
1826.	— *stentina.*	Payraudeau, Moll. de Corse, p. 81 ; pl. III, fig. 3.
1887.	— — Payr.	Bucquoy, Dautzenberg et Dollfus, Moll. Roussillon, II, p. 19 ; pl. VI, fig. 1-9.
1910.	— *lacerans* Hanley.	Dautzenberg, Contr. faune malac. Afr. Occ., p. 111.
1911.	— *stentina* Payr.,	Dollfus, Coq. quatern. mar. Sénég., p. 64 ; pl. IV, fig. 37-40.
1929.	— — —	Lamy, Révis. *Ostrea* Muséum, Journ. de Conchyl., vol. 73, p. 90.

En 1910, Dautzenberg cite *O. lacerans* Hanley (1) comme synonyme du *Garin* d'Adanson et indique les localités de la Mauritanie et du Sénégal où cette espèce a été récoltée par Gruvel.

En examinant avec G. Ranson les nombreux échantillons rapportés par cette Mission et étiquetés par Dautzenberg, nous avons pu nous rendre compte qu'il s'agissait uniquement de *O. stentina* Payr., espèce que Nicklès a fréquemment rencontrée dans les mêmes parages.

En 1942, E. Fischer-Piette (Moll. Adanson, p. 294), se fiant à l'opinion de Dautzenberg, assimile lui aussi le *Garin* à *O. lacerans* Hanley ; il ajoute dans la synonymie *O. stentina* Payr., *O. lacerata* Lamy, et propose de reprendre le nom *O. capsa* Fischer de Waldheim pour obéir à la loi de priorité. Il signale en outre qu'aucun échantillon du *Garin* n'a été retrouvé dans les collections d'Adanson.

Bien que la figuration du *Garin* soit médiocre et sa description insuffisante, parmi toutes les espèces du Sénégal, ce n'est qu'à *O. stentina* Payr. qu'il puisse se rapporter.

(1) Hanley a nommé en 1856, *O. lacerans* l'espèce qu'il avait décrite en 1845 sous le nom de *O. lacerata.*

Nous serions tentés de laisser le *Garin* et *O. stentina* dans la synonymie de *O. capsa* Fischer de Waldheim, mais l'échantillon de la collection Demidoff n'a pas été figuré et l'auteur ne dit à son sujet que les mots suivants : « Huître garin, la valve supérieure emboîtée dans l'inférieure qui a un bord très élevé. *Ostrea capsa* mihi ; — Adanson, p. 200, pl. 14, f. 2 ».

Il nous semble donc préférable de reprendre le nom *O. stentina* Payraudeau, tant que nous n'aurons pas la certitude que l'exemplaire de *O. capsa* de la collection Demidoff se rapporte bien à la même espèce.

Cette *O. stentina* Payr. est une espèce bien établie, qui vit en Méditerranée, et, dans l'Océan Atlantique, au Portugal, aux Canaries, à Madère et du Maroc au Sénégal.

O lacerata Hanley (1845. P. Z. S. L., p. 106) est une espèce bien différente, caractérisée par la présence de crampons de fixation et aussi par l'intérieur des valves qui est, non pas denticulé comme chez *O. stentina,* mais finement granuleux. C'est une forme sans doute plus méridionale, que Nicklès n'a jamais rencontrée tant au Sénégal qu'en Guinée française et dont les seuls exemplaires conservés au Muséum avec une indication de provenance certaine, ont été récoltés non loin de l'équateur, à Bata (actuellement Guinée espagnole) par H. Pobéguin en 1890.

Ajoutons qu'en 1911, G. Dollfus rapporte à *O. stentina* Payr. des échantillons quaternaires de Mauritanie ; il assimile à juste titre cette espèce au *Garin* d'Adanson et à *O. lacerans* (Hanley) Dautzenberg ; il l'assimile aussi à *O. guineensis* Dunker.

Nous serions tentés de le suivre dans cette voie, car la diagnose et la figuration de Dunker (1853, Index. Moll.) font penser à *O. stentina,* mais comme il s'agit d'exemplaires provenant de Loanda (Angola) et que *O. stentina* n'est pas connue avec certitude au sud de Dakar, nous préférons réserver notre opinion tant que nous n'aurons pu examiner de nouvelles récoltes provenant des mêmes parages.

Enfin, dans sa révision des *Ostrea* du Muséum, Ed. Lamy place à tort le *Garin* et *O. guineensis* Dunker dans la synonymie de *O. lacerata* Hanley, tandis qu'il traite *O. stentina* Payr. comme espèce distincte.

Diplodonta auricula G. B. Sowerby
(Pl. 1, fig. 6)

Cette espèce n'était connue, croyons-nous, que par les trois exemplaires, de Sierra-Leone, qui ont fait l'objet de la des-

cription de Sowerby (1905, Proc. Malac. Soc. Lond., V, p. 281, fig. 2).

Ce n'est pas sans quelques doutes que nous rapportons à cette espèce une dizaine de valves de *Diplodonta* récoltées à Katchek (Iles Tristao). Leur aspect (fig. 6) s'accorde assez bien avec celui de la figure donnée par Sowerby, toutefois sur cette figure l' « auricule » est étroit et se termine en angle, tandis que sur nos exemplaires il est plus large et arrondi. D'autre part Sowerby fait connaître que, cet auricule mis à part, son espèce est très semblable à *D. rotundata ;* or nos échantillons sont beaucoup plus renflés que *D. rotundata :* par exemple une valve de 16 mm. de long et de 14 mm. de haut aura pour épaisseur 5 mm. au lieu de 4 chez *D. rotundata.*

Donax rugosus Linné var. interrupta Deshayes

En examinant les nombreux échantillons de *Donax rugosus L.*, rapportés par Gruvel de différents points de la côte occidentale d'Afrique, nous avons été frappés par les grandes variations de forme que pouvait présenter cette espèce. Certains exemplaires sont plus allongés que les types figurés dans les grandes iconographies, tandis que d'autres, nettement plus courts, plus trigones, se rapprochent nettement du *D. interruptus* Deshayes.

De cette dernière forme, nous avons examiné cinq échantillons provenant de la collection Jousseaume (deux, récoltés au Gabon par Aubry-le-Comte en 1853 et deux, achetés à Sowerby en 1879). Ils correspondent bien à la diagnose originale de Deshayes (1) tout en présentant exactement la même charnière, la même ornementation externe et la même denticulation interne que *D. rugosus* L.

La seule différence consiste dans la forme qui est plus courte, plus renflée, et dans l'angle plus accusé qui limite l'area postérieure.

Mais en observant une longue série d'échantillons de *D. rugosus*, nous pouvons noter que plus la coquille devient courte, plus elle est renflée, en même temps que l'area postérieure s'aplanit, ce qui augmente la netteté de l'angle qui la limite.

Il nous semble donc que la forme courte ne doit plus rester au rang d'espèce, mais devenir la variété *interrupta* Deshayes de *D. rugosus* Linné.

Cette variation de forme n'est pas la seule que subisse

(1) 1854. Proc. Zool. Soc. of London, p. 353.

D. rugosus : sous le rapport de la coloration, l'espèce est très variable, et aussi sous celui de la taille. Comme Gruvel l'a indiqué (1) « cette espèce... présente ce phénomène curieux d'atteindre une taille plus ou moins considérable suivant le point de la côte où elle vit. C'est ainsi, par exemple, que sur les côtes de Mauritanie elle ne dépasse guère 30 à 35 mm. de long. Les plus petites formes que nous avons récoltées viennent des côtes du Dahomey ; les plus grandes, au contraire, des côtes de l'Angola et, en particulier, de la baie des Tigres, où elles atteignent jusqu'à près de 60 mm. ».

Il peut être intéressant de noter la répartition géographique de ces deux formes.

D. rugosus se trouve en abondance depuis le Cap Blanc jusqu'au Dahomey ; il semble n'avoir jamais été récolté au Cameroun ni au Gabon, mais est connu à Sao Thomé et se retrouve depuis Banana (estuaire du Congo) jusqu'au Cap de Bonne Espérance.

La variété *interrupta*, au contraire, n'a jamais été récoltée ailleurs qu'au Cameroun et au Gabon.

La bibliographie de ces formes se trouve dans les ouvrages suivants :

Pour le *Donax rugosus* s. s., E. Fischer-Piette (1942, les mollusques d'Adanson, p. 332) donne un certain nombre de références auxquelles il convient d'ajouter que le *Donax elongatus* de Lamarck (1819, Anim. s. vert., V, p. 550) et de Römer (1869, Conch. cab., 2e éd., p. 17, pl. IV, fig. 9-12) fait partie de la synonymie ; pour le *Donax interruptus*, voir Dautzenberg 1921, Faune malac. Cameroun, p. 188, et 1927, Contrib. faune Cameroun, p. 519.

Tellina planata L.

En 1878, L. Bertin (Révision Tellinidæ Muséum), cite *T. planata* L. des îles du Cap Vert, mais nous ne connaissons pas d'autre citation des Côtes d'Afrique Occidentale (2).

Quatre valves, M. Nicklès, « Dakar, Casamance, Guinée ». Ces valves ne présentent aucun indice de coloration, ni à l'extérieur ni à l'intérieur.

(1) Mission Gruvel sur la côte occ. d'Afrique, 1912, p. 134.
(2) Hoyle. 1887. Proc. Roy. Phys. Soc. Edimb., IX, 2, p. 341, cite de Accra, Gold Coast, *T. complanata* Chenu, mais seule *T. complanata* Gmel, est synonyme de *T. planata* L., tandis que *T. complanata* Chenu est tout autre chose.

Quadrans (Serratina) Chetelati n. sp.
(pl. I, fig. 7)

Cette espèce est basée sur un lot de valves récoltées à Katchek (îles Tristao).

N'ayant que des valves un peu usées et séparées, nous formons un type composite avec deux valves provenant d'individus différents.

Description. — Longueur 47 mm., haut. 28 mm., épaisseur 9 mm.

Test peu épais. Forme ovoido-transverse, déprimée ; côté antérieur à peine plus long, largement semi-elliptique ; côté postérieur étroit, très incurvé vers la droite, rostré et terminé par un bec émoussé situé au niveau de l'axe horizontal de la valve ; bord palléal arqué ; crochet petit, pointu, relativement saillant, très opisthogyre. Bord supérieur légèrement convexe en avant du sommet, nettement excavé en arrière (surtout à la valve gauche) sur toute sa longueur. Lunule étroite, allongée, peu distincte ; corselet étroit, allongé, peu profond, à peine marqué dans sa moitié droite, mieux apparent dans sa moitié gauche où il est limité par une carène émoussée. Cette carène est légèrement dentelée (de façon beaucoup plus atténuée que chez *Q. serratus*) par des plis concentriques irréguliers. Le bec de l'extrémité postérieure de la coquille correspond, sur chaque valve, à un pli partant du sommet et s'élargissant graduellement, et limité du côté dorsal par une ligne nette, formant sillon. La sculpture rayonnante ne comprend, en dehors des formations que nous venons de décrire, que des lignes extrêmement fines, à peine discernables tant elles sont atténuées, et qui font pratiquement défaut dans la région antérieure. La sculpture concentrique, bien marquée, est faite de sillons fins et très serrés, réguliers du côté postérieur ; beaucoup d'entre eux se bifurquent vers le tiers antérieur, puis, lorsqu'ils enjambent le pli qui forme le bec de la coquille, ils se fusionnent de nouveau en un nombre bien moindre de côtes qui s'infléchissent brusquement vers le haut et dont certaines contribuent à former les nodules irréguliers donnant un aspect dentelé au bord postéro-dorsal.

Intérieur des valves luisant, à bords simples, tranchants. Sinus palléal s'étendant, en hauteur, jusqu'aux trois cinquièmes de la distance du sommet, et, en profondeur, jusqu'à une faible distance (2 mm. dans l'échantiloln-type) de l'impression musculaire antérieure ; au-dessous de ce point, il se rapproche rapi-

dement de la ligne palléale, sans qu'il soit possible de dire, sur nos échantillons, s'il conflue avec elle ou s'il la longe. Charnière de la valve droite composée d'une dent cardinale bfide entourée de deux fossettes (le bord antérieur de la fossette antérieure constitue, si l'on veut, une dent lamellaire obsolète), et de deux dents latérales, l'une antérieure, l'autre postérieure, assez éloignées ; charnière de la valve gauche composée d'une dent cardinale bifide entourée de deux fossettes ; les dents latérales ne sont pas individualisées.

Coloration : bistre clair, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Variations. — En dehors de la valve droite et de la valve gauche décrites comme type, il a été récolté à Katchek une quarantaine de valves. La couleur varie du rose-chair au bistre clair ; la dentelure du bord postéro-dorsal de la valve gauche, toujours peu apparente, est parfois très atténuée. La plus grande valve récoltée mesure 51×30 mm.

Rapports et défférences. — Nos échantillons sont proches de *T. serrata* Renieri, mais ils sont bien plus allongés, forment à l'extrémité postérieure un bec que ne possède pas *T. serrata*, etc...

Ils sont surtout très proches d'une espèce fossile du Burdigalien du bassin d'Aquitaine, *T. euryrhyncha* Cossm. et Peyr., décrite en 1909 de Pont-Pourquey (Conch. néog. Aquitaine, t. I, p. 245, pl. IX, fig. 8-9) et re-décrite en 1914, sur des échantillons meilleurs, de Mérignac, Le Pontic, Dax, dans le supplément de ce même ouvrage (t. II, p. 441, pl. XXIV, fig. 1-4). Nous avons pu comparer notre espèce, non seulement avec les figures et descriptions de Cossmann et Peyrot, mais aussi avec des Tellines de la collection du Muséum, provenant de Dax, que nous déterminons *T. euryrhyncha* (1).

Notre espèce *T. Chetelati* ne se distingue de *T. euryrhyncha* que parce qu'elle est plus plate, plus allongée, et parce que la dentelure du bord postéro-dorsal, qui n'existe pas chez *T. euryr-*

(1) Ces dernières étaient rangées dans la collection à côté d'échantillons de *T. biangularis* Desh. (1824, Coq. foss, env. Paris, p. 82, pl. 12, fig. 1-2) et avaient été nommées par Deshayes lui-même, en 1829, *T. biangularis ;* il convient donc de préciser que *T. euryrhyncha* est bien différent de *T. biangularis*, s'en distinguant par un plus grand allongement, un bord supéro-postérieur bien plus concave, un bec postérieur bien plus marqué, et surtout par le fait que le sinus palléal, qui s'étend vers l'avant presque jusqu'au contact de l'impression musculaire, vient dès cette région border la ligne palléale, tandis que chez *T. biangularis* il en reste fort distant jusque vers la région médiane, où il la rejoint brusquement.

hyncha (où la carène que forme ce bord est franchie par des plis très fins et très serrés) est incontestable ici.

Elle offre aussi quelque ressemblance générale avec *Tellina Dautzenbergi* Nobre (1894, Ann. Sc. nat. Porto, I, p. 92, pl. 5, fig. 2), mais sa région cardinale est entièrement différente.

Position générique. — Le *T. serrata,* dont se rapproche notre espèce, et qui était considéré par Bertin (p. 243) comme une *Tellina* du sous-genre *Tellinella,* a été pris par Thiele (1935, p. 917) comme type d'une section *Striotellina* Thiele placée dans le genre *Quadrans* (Klein 1753) Bertin 1878 et constituée par des espèces de la Méditerranée et des régions atlantiques voisines (les autres sections du genre *Quadrans* sont indo-pacifiques ou australiennes). Mais auparavant, Pallary (Explor. scientif. Maroc, Malacologie, 1912-1920, p. 95) avait déjà créé un nom de section pour *T. serrata* et les espèces voisines : la section *Serratina.* Il la considérait comme appartenant au sous-genre *Eurytellina,* et nous ne le suivrons pas sur ce point, mais le nom *Serratina* l'emporte sur *Striotellina.*

Nous appelons donc notre espèce : *Quadrans* (*Serratina*) *Chetelati.*

Nous considérons que c'est dans cette même section *Serratina* qu'il faut placer la *T. eurgrhyncha* de Cossmann et Peyrot. Ces auteurs avaient d'abord placé leur espèce avec doute, dans les *Tellinula,* puis l'ont mise dans les *Tellina sensu stricto,* en compagnie d'ailleurs de *T. serrata.*

Position géographique. — La découverte aux îles Tristao d'une espèce de la section *Serratina* n'a rien que de normal : d'une part des représentants de cette section se trouvent devant la côte marocaine et mauritanienne (*T. serrata* Renieri ; voir Pallary, loc. cit., p. 95) ; d'autre part l'espèce la plus affine se trouvait dans le bassin d'Aquitaine au Burdigalien, et cela se rattache à tout un ensemble de faits analogues qui montrent que les faunes malacologiques de cette époque se retrouvent en notable partie à l'heure actuelle sur la côte occidentale d'Afrique.

Cultellus Combieri n. sp.
(pl. 1, fig. 8).

Nous ne connaissons cette espèce que par une valve gauche entière et une valve droite brisée. Seule la valve gauche peut

faire l'objet d'une description. Localité : Hann, près Dakar, plage de sable.

Description. — Coquille fragile, long. 34 mm., haut. 14 mm., bord supérieur rectiligne sur les deux tiers antérieurs de son trajet, puis s'abaissant graduellement vers l'arrière. Bord inférieur à courbure d'ellipse. Extrémité postérieure régulièrement arrondie, extrémité antérieure sub-tronquée (cette dernière disposition, à peine marquée, est exagérée sur notre exemplaire par le fait d'une cassure).

Surface externe luisante, blanche sous un épiderme jaunâtre, ornée de fines stries de croissance.

Ligament assez long, sa longueur est contenue six fois dans celle de la coquille.

Sommet très petit, situé au cinquième de la longueur à partir de l'extrémité antérieure de la coquille.

Charnière analogue à celle de *Cultellus cultellus* L., mais avec des dents plus grandes et en même temps plus fortes.

Intérieur des valves blanc mat, sauf dans les empreintes musculaires et à l'extérieur de la ligne palléale : ces territoires sont très luisants. L'épaississement pliciforme qui, partant du sommet, passe devant l'impression musculaire antérieure, est très marqué et forme une véritable lame assez distante de l'angle supéro-antérieur de la coquille. La ligne palléale, qui à son départ est accolée à ce pli, descend d'abord vers la région inféro-antérieure, puis remonte vers le sommet, dessinant une sinuosité très marquée avant de redescendre obliquement en direction de la région inféro-postérieure. Sinus palléal assez profond et ample, à contour régulier. Impression musculaire antérieure longue et étroite, beaucoup moins toutefois que chez *Cultellus tenuis*, et assez semblable à celle de *Cultellus cultellus ;* l'impression postérieure est peu discernable sur notre échantillon.

Rapports et différences. — On voit que notre espèce s'écarte beaucoup de celles qui sont déjà connues : sa forme générale, rappelant celle de *Cultellus lacteus*, est bien différente de celle des *Phaxas* ou des *Ensiculus ;* l'impression musculaire antérieure diffère entièrement de celle des *Cultellus* s. s., et se rapproche de celle des *Ensiculus ;* l'individualisation du pli antérieur, et la sinuosité ventrale de la ligne palléale, sont particulièrement marqués.

Peut-être devra-t-on créer pour cette espèce une nouvelle subdivision dans l'ancien genre *Cultellus*, mais au moins faudrait-il pouvoir fixer les caractères de la valve droite.

EXPLICATION DE LA PLANCHE I

Fig. 1. — *Nassa Johni* Monter. var. *dakarensis* nov., grossi. Hauteur 6 mm.

Fig. 2. — *Cythara* (*Mangelia*) *Pontyi* Dautz., grossi. Hauteur 9 mm. 5.

Fig. 3. — *Cylichna Grimaldii* Dautz., grossi. Echantillon présentant la forme normale de nos récoltes.

Fig. 4. — *Dentalium katchekense* n. sp., grossi. Longueur 16 mm.

Fig. 5. — *Modiolaria* (*Gregariella*) *Obermulleri* n. sp. Grand. natur. *a* valve droite ; *b* valve gauche ; *c* vue d'en-dessous.

Fig. 6. — *Diplodonta auricula* Sow. grand. nat.

Fig. 7. — *Quadrans* (*Serratina*) Chetelati n. sp. Grand. nat. *a*, vue d'au-dessus ; *b*, valve gauche, face externe ; *c*, valve droite, id ; *d*, valve droite, face interne ; *e*, valve gauche, id.

Fig. 8. — *Cultellus Combieri* n. sp., valve gauche, grossie (long. 34 mm.). *a*, face externe ; *b*, face interne.

7b

2

7c

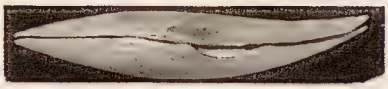
7a

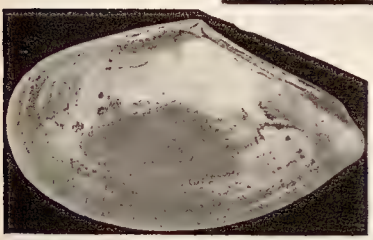
7d

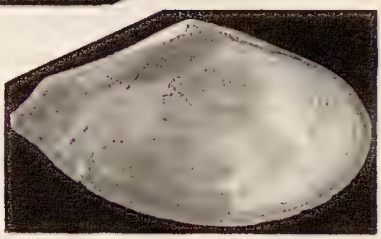
7e

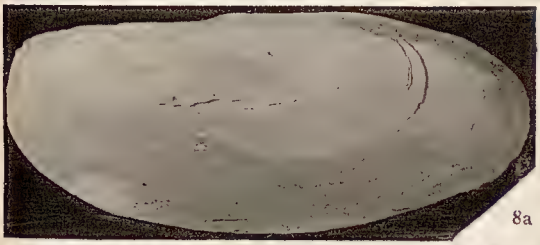
8a

6

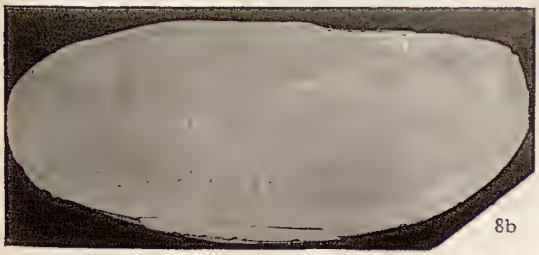
8b

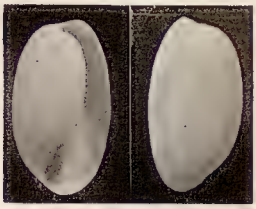
3

5a

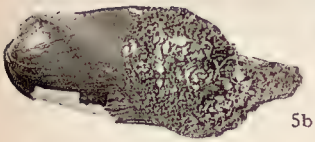
5b

5c

4

1

BIBLIOTHEQUE MUSEUM PARIS

BIBLIOGRAPHIE

Remarques biologiques sur un estuaire. II. Patella vulgata L., par **E. Fischer-Piette.** Bull. Labor. marit. Dinard, fasc. XXV, pp. 47-48, 28 déc. 1943.

Nouvelles observations sur les Patelles à croissance rapide du milieu d'estuaire, par **E. Fischer-Piette.** Ibid., fasc. XXVII, pp. 22-26, 1 fig., 1er Janv. 1946.

On sait que j'ai montré qu'à Port-Saint-Hubert (Rance) les Patelles, du fait des conditions d'estuaire, ont une croissance extraordinairement plus rapide, et une vie extraordinairement plus brève, que sur la côte rocheuse normale. Dans ces deux dernières notes je montre que, en dépit de ces conditions complètement anormales, les individus de Port-Saint-Hubert ne sont nullement aberrants en ce qui concerne la reproduction : les gonades y sont aussi développées que sur la côte. De même, la coquille présente le même développement pondéral, relativement au corps, que sur la côte : elle se comporte comme les autres organes. Ceci est contraire à une affirmation de Malard d'après laquelle la coquille des Patelles est moins épaisse en eau saumâtre.

E. F.-P.

An Ecological Study of Patella, par **A. Eslick.** Proceed. Linn. Soc. Lond., 152e session, 9 Fév. 1940.

Biology of Patella in Great Britain, par **J. Orton.** Nature, vol. 158, p. 173, 3 Août 1946.

J'analyse ensemble ces deux publications qui se font suite.

On sait que, à la suite de Dautzenberg, j'avais distingué sur les côtes de la Manche trois espèces de *Patella* : *vulgata, intermedia, aspera* (= *athletica*), par des caractères morphologiques (radulaires) et écologiques. A. Eslic, élève de J. H. Orton, a mis ces notions à l'épreuve sur les côtes anglaises, pour *P. vulgata* et *aspera* (= *athletica*). Son étude confirme entièrement mes résultats, concernant en particulier les caractères radulaires.

De sorte que J. H. Orton, admettant alors l'existence des trois espèces, jugea nécessaire de reprendre les études qu'il avait faites en 1928 sur des Patelles qu'ils avaient nommées *vulgata* mais qui pouvaient dès lors avoir renfermé un mélange d'espèces : études de la proportion des sexes en particulier, qui l'avaient amené à conclure à un hermaphrodisme protandrique. Ses nouvelles observations confirment et renforcent en-

core ses précédentes conclusions, qui en fait devaient bien concerner la seule *P. vulgata.*

Mais par la même occasion, Orton a commencé à étudier la reproduction des deux autres espèces. Et il s'est aperçu qu'aux différences morphologiques et écologiques venait s'ajouter une différence physiologique : les périodes de reproduction ne sont pas les mêmes, pour l'ensemble *intermedia* + *aspera* (il ne nous précise pas les dates) et pour *vulgata* dont il a fixé les dates de reproduction dans son travail de 1928.

Il est curieux de signaler que le même fait a été observé par moi-même indépendamment d'Orton : en effet, le 15 Juillet 1946, j'ai constaté à Dinard que *P. intermedia* et *P. aspera* étaient en pleine reproduction alors que *P. vulgata* ne commença à mûrir ses produits sexuels qu'entre le 5 et le 10 Août. La publication du travail d'Orton est du 3 Août.

Orton annonce qu'il a commencé des expériences de fécondation croisée, et que d'autres études (croissance, infestation, mortalité, comportement, etc.) sont entreprises par une équipe de travailleurs. Certainement des espèces aussi nitéressantes que les Patelles valent cet effort.

J'ajouterai que ces nouvelles notions vont peut-être permettre d'apporter quelque clarté dans l'étude de la population de Patelles de la côte basque : on sait qu'il y règne apparemment une grande confusion, déjà signalée par le Dr Paul Fischer, et dont je suis occupé à mon tour. E. F.-P.

NOUVELLES

Il est encore possible de se procurer la série presque complète du Journal de Conchyliologie depuis 1850.

En dépit du fait que le *Journal de Conchyliologie* va bientôt avoir un siècle d'existence, il était encore possible, il y a fort peu de temps, de procurer aux malacologistes la série complète de ses volumes. Actuellement il commence à se produire de légères lacunes dans les fascicules ou dans les planches, et ces lacunes vont évidemment s'agrandir. Il est donc conseillé de ne pas perdre de temps si on veut avoir la série la plus complète possible, ainsi que les index. Les prix sont indiqués sur la couverture de ce fascicule. Ecrire à la Directrice du Journal.

La Directrice-gérante : Mme H. FISCHER.

Imp. Bretonne, Rennes 31.1206. — 12.46. Dépôt légal : 1946 4e T., 1796.

BIBL. DU MUSEUM D'HIST. NATUR.

Je désire acheter les bibliothèques, les journaux, les ouvrages uniques, etc. traitant de la Conchyliologie, en toutes langues.

Les plus grands prix seraient payés.

Ecrivez :

Richard I. Johnson, 41, Bow Road, Belmont, Massachusetts. United States of America.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CETTE LIVRAISON

PAGES

Mollusques nouveaux ou peu connus des côtes de l'Afrique Occidentale, par E. Fischer-Piette et M. Nicklès 45

Bibliographie 83

Nouvelles : Il est encore possible de se procurer la série presque complète du Journal de Conchyliologie depuis 1850 84

Le Journal paraît par trimestre

PRIX DE L'ABONNEMENT (PAYABLE D'AVANCE) :

France et Colonies françaises..... **275** fr.
Etranger ..... **350** fr.

PRIX DES ANNÉES ANTÉRIEURES (PAYABLE A LA COMMANDE) :

1° **Années récentes** (vol. XLI, 1893, et suivants)

Le volume : France et colonies.... **275** fr. Etranger.... **350** fr.
Le fascicule : — — .... **110** fr. — .... **160** fr.

2° **Années anciennes** (du vol. XXI, 1873 au vol. XL, 1892)

Le volume : France et colonies.... **400** fr. Etranger.... **500** fr.
Le fascicule : — — .... **160** fr. — .... **220** fr.

3° **Années très anciennes** (du vol. I, 1850, au vol. XX, 1872)

(**N. B. — Un certain nombre de volumes ou fascicules sont épuisés.**)

Le volume : France et colonies.... **800** fr. Etranger.... **900** fr.
Le fascicule : — — .... **320** fr. — .... **400** fr.

PRIX DES INDEX (PAYABLE A LA COMMANDE) :

Index des volumes I à XX (1872) — France et colonies.. **400** fr. / Etranger ..... **500** fr.

Index des volumes XXI à XL (1892) — France et colonies.. **275** fr. / Etranger..... **350** fr.

Index des volumes XLI à LXXX (1936) — France et colonies.. **200** fr. / Etranger ..... **275** fr.

S'adresser :

Pour les communications scientifiques et pour l'abonnement, *payable d'avance*, à Mme H. Fischer, directrice du Journal, boulevard Saint-Michel, 51, à Paris (5e arr.). Compte chèques postaux Paris 501-90.

Il est rendu compte des ouvrages de Conchyliologie et de Paléontologie dont deux exemplaires sont adressés au bureau du Journal.